N° 333 du mercredi 22 février 2023 - lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

NEZEL

Le conducteur sans permis multirécidiviste en prison pour 18 mois

Faits divers page 14

Mantes-la-Jolie veut puiser dans le fonds vert pour sa transformation écologique

Dossier page 2

Le 13 février, le conseil municipal de Mantes-la-Jolie se réunissait pour la première fois de l'année. Parmi la vingtaine de délibérations à voter, une des plus importantes a été celle du fonds vert portée par la conseillère municipale déléguée en charge du Développement durable Clara Bermann.

Actu page 4

MAGNANVILLE

Projet de prison : les élus locaux proposent 4 alternatives à l'État

ACHERES
La dernière librairie de la ville s'apprête à tirer le rideau **Page 8**

TRIEL-SUR-SEINE
Une agente municipale porte plainte contre une membre de l'opposition **Page 9**

MANTES-LA-JOLIE
Soupçon de racisme d'un professeur de l'IUT **Page 11**

LES MUREAUX
Le voleur de matériel informatique condamné à 22 000 euros d'amende **Page 14**

FOOTBALL
Mézières-sur-Seine fête le football avec Daniel Bravo et Michel Moulin en guest-stars **Page 16**

ANDRESY
Les jeunes talent du Festival Young reviennent **Page 18**

VERNEUIL-SUR-SEINE

Le tribunal annule les projets de logements et de marina

Actu page 6

Actu page 7

YVELINES

Le Département des Yvelines déploie un grand plan pour la pratique sportive

Actu page 12

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Ninja Koncept, le parkour des débutants qui veulent devenir des héros

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

G en Yvelines

MANTES-LA-JOLIE

Mantes-la-Jolie veut puiser dans le fonds vert pour sa transformation écologique

Le 13 février, le conseil municipal de Mantes-la-Jolie se réunissait pour la première fois de l'année. Parmi la vingtaine de délibérations à voter, une des plus importantes a été celle du fonds vert portée par la conseillère municipale déléguée en charge du Développement durable Clara Bermann.

AURELIEN BAYARD

Conseillers municipaux, élus et élus de l'opposition se donnaient rendez-vous la veille de la Saint-Valentin afin de statuer sur une vingtaine de délibérations. Ce sont d'ailleurs les derniers cités qui ont ouvert le bal par l'intermédiaire de Guillaume Quévarec. S'il n'y avait pas forcément de l'amour dans l'air, la solidarité, elle, était bien présente. Après une minute de silence en hommage aux victimes du séisme qui a eu lieu en Turquie et en Syrie, le membre du Printemps Mantais a formulé un vœu, « *que la Ville de Mantes-la-Jolie apporte toute aide humanitaire possible à l'attention des victimes du tremblement de terre* ». Personne n'a trouvé mot à redire et l'ensemble du conseil municipal a voté pour. Raphaël Cognet n'a détaillé ni le montant ni la manière mais a précisé que la municipalité a déjà pris contact avec la Croix Rouge et qu'elle encourage les associations turques et kurdes à organiser des événements caritatifs.

Passé ce moment d'union sacrée, Guillaume Quévarec pointe du doigt des décisions avec effet rétroactif alors que le Conseil d'État applique une jurisprudence qui rend ces actes irréguliers. Il a pris comme exemple la régularisation du local mis à disposition 3 mois plus tôt, ce à quoi l'édile mantais rétorque : « *Dans le meilleur des mondes possibles nous ne devons pas utiliser cela oui.* » Le conseiller municipal s'inquiète également de la carte scolaire locale. Alors que la Mairie a lancé une consultation dessus – et qui donnera ses premières conclusions en mars – l'inspection académique prévoit 7 fermetures de classes pour la rentrée 2023. Elles concernent les établissements de Pierre de Coubertin, Jules Verne, Madame de Sévigné, Gabrielle Colette, Jean-Jacques Rousseau et les Roses.

L'élu de l'opposition se demande donc si Raphaël Cognet s'opposera à cela sachant que son programme de mai 2022 était clairement orienté sur l'enfance, la jeunesse et l'éducation et que ces décisions portent sur des zones d'éducations prioritaires. « *Pour le moment ce sont des chiffres provisoires. Une classe qui ferme lorsqu'il y a moins d'enfants n'est pas un drame* », répond le maire mantais, tout en rappelant que rien n'est acté puisqu'une réunion avec les inspecteurs académiques est prévue ainsi qu'une étude sur les dérogations sera effectuée afin de connaître leur impact sur les ouvertures ou fermetures de classe. Enfin, avant d'attaquer le plat de résistance, Monsieur Quévarec interpelle le maire sur le montant des dommages et intérêts dans le cadre des procès dit du « *Val-Fourré* » où la Ville s'est portée partie civile. Le parquet de Versailles a estimé que la commune a été victime et devrait toucher 10 000 euros. Toutefois comme certains condamnés ont fait appel, il n'y a eu aucune force exécutoire.

Ce rêve vert

Lors des délibérations, le principal sujet de crispation portait sur le taux des résidences secondaires. Actuellement, il est de 17,81 % et rapporte un peu plus de 400 000 euros à la Ville. L'opposition n'a pas manqué de citer les villes comme Bordeaux, Nantes, Lyon, Nice qui profitent des dispositions légales pour porter ce taux à 50 voire 60 % pour cause de tension dans le logement ou de tourisme, Mantes faisant clairement partie de la première catégorie. Raphaël Cognet a botté en touche arguant que c'était un de ses engagements. « *Vous me mettez dans un corner : si je le fais, vous allez dire que je ne respecte pas mes promesses, et si je ne fais rien, vous me le reprocherez quand même.* » Les administrés présents dans la salle n'étaient pas du même avis que lui.

Le sujet de ce conseil municipal du 13 février était clairement la future transformation écologique de Mantes-la-Jolie. Non prévue à l'ordre du jour, elle s'est intercalée dans cette session grâce au report de deux délibérations puisque les demandes de subventions doivent être faites ce mois-ci. C'est Clara Bermann qui porte le projet puisqu'elle a fait un rêve, « *un plan vert* ». Tout démarre en avril 2021 lorsqu'elle écrit à Raphaël Cognet, toute angoissée par le rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Et il y a de quoi, il nous donne 3 ans pour agir sur le réchauffement climatique pour que 2050 ne devienne pas une fournaise ardente. Nous sentons alors quelques réticences dans le public mais il ne faut pas oublier que les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Dans la continuité des assises de la transition écologique lancée par Edwige Hervieux, il est décidé mi-2022 que l'aménagement du territoire serait l'angle le plus impactant pour cette transition écologique. Une dizaine d'élus et conseillers municipaux – dont celle en charge du Développement durable ainsi que Jamila El Bellaj, adjointe à la Culture, patrimoine, transition écologique et cadre de vie – décide qu'il faut agir sur les ilots de chaleur, pouvant faire varier la température entre 1 et 8 degrés, la pollution et la qualité des eaux, la maîtrise du risque d'inondations et enfin la préservation et restructuration de la biodiversité. L'objectif est le suivant : faire de Mantes-la-Jolie le joyau vert de l'Ouest parisien.

Concrètement, un minimum de 1 000 nouveaux arbres va être planté en choisissant les bonnes espèces pour que cela soit durable dans le temps. Et si la commune peut déjà se targuer d'avoir 35 % d'espaces verts, tout sera fait pour améliorer ce taux comme avec la végétalisation de rues et de quartiers ciblés, soit de manière transitoire comme la dalle du Val-Fourré ou la gare de Mantes Station en attendant des projets plus globaux, soit durable dans certaines voiries déjà identifiées. Une première demande de subvention à la Région Île-de-France va être faite pour l'urbanisme transitoire afin d'agir à court terme. Cet argent permettra de casser les ilots de chaleurs, de créer un corridor de biodiversité place de l'Europe ou au Belvédère, puis de débétonniser et renaturaliser les places Sainte-Anne et Paul Bert.

La Ville va aussi se porter candidate au fonds vert du gouvernement. Lancé le 30 janvier par Christophe Béchu, le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, il se dote de 2 milliards d'euros en 2023 de la part de l'État et de 1,2 milliard de la Banque des Territoires. Ce fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires repose sur la conviction que les collectivités territoriales tiennent un rôle essentiel pour la décarbonation et l'adaptation au changement climatique et doit s'inscrire sur des projets de performance environnementale et d'amélioration du cadre de vie.

LA GAZETTE EN YVELINES

Clara Bermann, conseillère municipale déléguée en charge du Développement durable, présente les lignes directrices du plan vert mantois.

Les élus de l'opposition ont été avares en remarques : Jean-Luc Santini a tenu à rappeler qu'en 1995, 2 000 arbres avaient été plantés histoire de valoriser les mandats précédents, et Guillaume Quévarec espère voir une augmentation de ce budget au fil des années.

Mettre de l'ordre sur la dalle du Val-Fourré

Avant de conclure un conseil municipal qui s'est déroulé dans le calme, Carole Philippe a posé une dernière question à l'édile mantais. Actuellement, la mairie demande aux commerçants du centre commercial Mantes 2 de régulariser leurs situations en cas d'utilisation de terrasse car le CCM2 est sur une copropriété avec bail emphytéotique jusqu'en 2027, ce qui signifie que tout dépassement au-delà des murs reste une occupation du domaine public. L'élu de l'opposition se demande si c'est vraiment le moment de régulariser ce genre de choses puisqu'en plus il y a une montée en puissances des étales sauvages sur la dalle.

« *Il y a des règles et il ne s'agit absolument pas de massacrer les échoppes car un travail de pédagogie est fait avec Nathalie Aujay qui va à la rencontre de ces établissements* », explique Raphaël Cognet, puis il poursuit « *concernant les biffins qui s'installent un peu partout, nous luttons sauf qu'il y a des personnes en situation irrégulière donc dès que la police intervient elle les relâche et ils reviennent. Ce sont aussi des gens d'une extrême pauvreté. Les équipes de la Ville, du marché et de la Police nationale sont mobilisées pour réduire ce problème. Mais il n'y a aucune façon de traiter ce sujet rapidement.* ». Rendez-vous en mars pour un nouveau conseil municipal ainsi que de nouvelles délibérations pour transformer la ville. ■

ET SI VOUS REJOIGNIEZ UNE ENTREPRISE OÙ IL FAIT BON TRAVAILLER ?

Great Place To Work.®

Certifiée

Sept 2021 - Sept 2022

FRANCE

89 %
JE SUIS FIER(RE) DE NOS RÉALISATIONS

72 %
C'EST UNE ENTREPRISE OU IL FAIT BON DE TRAVAILLER

78 %
MON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE A UN SENS PARTICULIER POUR MOI

LÉON GROSSE : 1ÈRE ENTREPRISE FRANÇAISE DU BTP CERTIFIÉE

LEON GROSSE

100 % entrepreneurs

MAGNANVILLE

Projet de prison : les élus locaux proposent 4 alternatives à l'État

Maires et parlementaires du territoire se sont réunis au sein d'un groupe de travail, afin de proposer des alternatives au projet de construction d'une maison d'arrêt à Magnanville.

MAXIME MOERLAND

« *Un projet qui n'est pas partagé par les élus de proximité ne sera pas partagé par la population.* » Le maire de Magnanville Michel Lebouc l'affirme : il fera tout pour empêcher la construction d'un centre pénitentiaire sur sa commune. L'édile travaille en effet depuis le mois de novembre sur des alternatives au projet proposé par l'État, aux côtés de parlementaires et d'élus du territoire, parmi lesquels le député Benjamin Lucas, la sénatrice Sophie Primat ou encore les maires de Rosny-sur-Seine, Mantes-la-Ville, Guerville ou encore Limay.

L'édile travaille en effet depuis le mois de novembre sur des alternatives au projet proposé par l'État, aux côtés de parlementaires et d'élus du territoire.

LA GAZETTE EN YVELINES

« *On travaille sur quatre contre-propositions par rapport au cahier des charges de l'APIJ (Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice, ndlr) selon des axes forts : la mobilité, les terres agricoles et la proximité avec les habitations*, précise-t-il. *Et outre nos propositions, j'ai aussi demandé à ce qu'on analyse les deux propositions de l'État à Magnanville par souci d'objectivité.* »

Dans cette copie rendue à l'État à la fin du mois de décembre 2022, on retrouve donc quatre sites alternatifs, tous situés sur des friches industrielles, qui seront bientôt révélés à la population une fois qu'une réponse sera obtenue. Mais la conclusion du groupe de travail local est claire : les deux sites envisagés à Magnanville sont les moins pertinents. « *Tout va à l'encontre de ce projet, avec d'abord la proximité avec les terres agricoles*, assure Michel Lecour. *Les sols sont riches en argile, ce qui nécessiterait une construction sur pilotis. Nous sommes une petite ville, on a déjà un gros trafic avec la caserne, alors imaginez avec une prison, ses salariés, ses visiteurs… De plus on n'a pas d'accès direct à l'autoroute comme demandé, et pour la proximité avec le Tribunal de Versailles… Il faut m'expliquer.* »

Parmi les autres terrains envisageables pour un tel projet, l'édile cite notamment le plateau de Satory à Versailles, qui lui paraît plus adapté. « *Il y a la proximité avec le tribunal, avec l'autoroute, et il n'y a personne aux alentours*, justifie-t-il. *Cela désengorgerait même la surpopulation de la prison de Bois d'Arcy.* » Reste désormais à savoir si l'État se montrera plus attentif, après avoir écarté 21 options alternatives proposées par le collectif « *Tous mobilisés contre une prison à Magnanville* » au mois de novembre.

Dans tous les cas, leur retour se fait toujours attendre, à l'heure où nous écrivons ces lignes. Michel Lebouc espère une réponse rapide pour, ensuite, organiser une réunion publique avec les élus engagés et ainsi présenter l'hypothèse qu'ils plébiscitent. « *Le problème, c'est que l'État travaille de son côté, et nous laisse ensuite devant le fait accompli. Ils savaient que l'on travaillait sur des sites alternatifs, et pourtant, il se sont renseignés de leur côté sur un potentiel site à Rosny-sur-Seine. C'est l'État souverain : ils font, et on doit se taire. Alors qu'il faut toujours travailler en amont avec les élus de proximité.* » ■

Le contexte d'une querelle qui dure

Pour rappel, au mois de septembre 2021, le ministre de la justice Éric Dupond-Moretti annonçait l'ouverture, à l'horizon 2027, d'une nouvelle prison capable d'accueillir 700 détenus à Magnanville, afin de lutter contre la surpopulation carcérale. Et ce sans avoir consulté les élus locaux au préalable. Deux hypothèses s'étaient alors dégagées tandis que la population était vent debout contre le projet : un site à 1 kilomètre de la ville près du village de Soindres, et un autre à seulement 150 mètres du lycée Léopold Sédar Senghor.

EN BREF

VALLEE DE SEINE

GPSEO veut soutenir l'implantation de lieux culturels innovants

La communauté urbaine lance un appel à projets pour développer des initiatives culturelles sur le territoire.

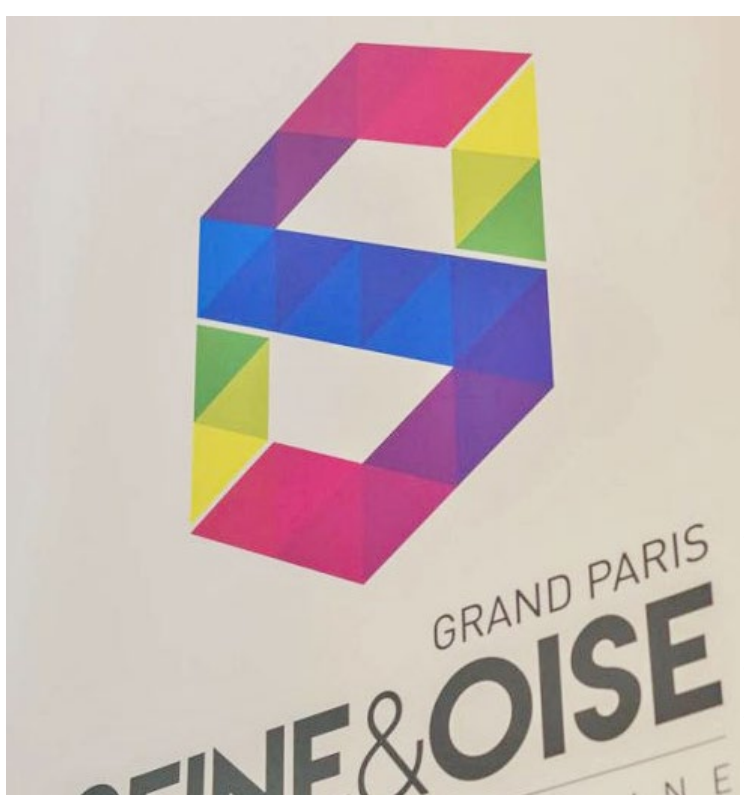

Une enveloppe pouvant aller jusqu'à 21 999 euros sera allouée au bénéficiaire.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Tiers-lieux, friches, fablab… Nombreuses sont les institutions à se tourner vers des lieux culturels nouvelle génération, avec des concepts qui se révèlent et s'affinent au fil des années afin de porter la culture sous différentes formes, et vers de nouveaux publics.

> « ***Soutenir les acteurs culturels porteurs de projets rayonnants*** »

La communauté urbaine Grand Paris Seine Et Oise souhaite justement voir fleurir ces lieux culturels innovants sur son territoire. Un appel à projets a justement été lancé afin de « *soutenir les acteurs culturels porteurs de projets rayonnants déjà présents sur l'ensemble du territoire* ». Une enveloppe pouvant aller jusqu'à 21 999 euros sera allouée au bénéficiaire. Le projet peut être déposé par un collectif, une association ou une société à l'adresse culture@gpseo.fr avant le lundi 3 avril à minuit. ■

VILLENNES-SUR-SEINE

Des forums de quartier pour favoriser le dialogue entre la mairie et les habitants

La municipalité fait le choix de revoir le format de ses comités de quartier pour améliorer « *la recherche d'idées* ».

« *Ces réunions entre habitants de quartier constituent un maillon essentiel du lien entre les Villennois et l'équipe municipale. Pour cette nouvelle formule, nous avons souhaité mettre l'accent sur l'échange, la réflexion collective et l'identification de pistes d'actions concrètes pour poursuivre nos efforts en faveur d'un cadre de vie meilleur à Villennes* ». Tels sont les mots de Fabien Vial, conseiller municipal délégué à la démocratie participative au moment d'évoquer les nouveaux forums de quartier à Villennes-sur-Seine.

Six d'entre eux se dérouleront au mois de mars, à 20 h, afin de « *favoriser le dialogue et la recherche d'idées* » entre les élus et les habitants. Pour le quartier Faveau, rendez-vous le lundi 6, puis le jeudi 9 mars à la salle Bartholdi pour les habitants du quartier des Bords de l'eau. Direction l'école Le Pré-Seigneur, le lundi 13 mars pour le forum du quartier Le Pré aux Moutons, et la salle Maurice-Magnet le jeudi 16 pour le quartier l'Orée du Bois. Enfin, les habitants des Hameaux ont rendez-vous le lundi 20 mars à l'école maternelle Les Sables, et ceux du Centre le jeudi 23 mars à la salle Maurice-Magnet. ■

6 forums de quartier se dérouleront dans le courant du mois de mars.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

ECQUEVILLY

Une nouvelle vie pour le complexe sportif des Motelles

Des travaux d'envergure vont être réalisés au complexe des Motelles pour un coût total de 3 millions d'euros, rapporte *78Actu*.

Réfection du gymnase, nouveau dojo, piste d'athlétisme flambant neuve… Le complexe sportif des Motelles s'apprête à s'offrir une seconde jeunesse, selon les informations de *78Actu*. La municipalité en a fait un des projets phares de cette mandature, et l'ampleur des travaux semble le prouver.

Un projet phare de la mandature municipale

Cette rénovation prévoit également la construction d'un quatrième court de tennis ou encore la réfection du terrain d'honneur de football. Le projet devrait voir le jour dans plusieurs années : c'est IngénierY, agence technique du Département des Yvelines, qui est en charge d'imaginer le futur site, rappelle *78Actu*. Il revient à eux, dans ce cas, de trancher de la réfection ou de la reconstruction totale du gymnase, désormais vieux de 30 ans. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

■ EN IMAGE

POISSY

La nouvelle concession Porsche ouvre enfin ses portes

L'un des plus grands centres Porsche de France a accueilli ses premiers clients, ce lundi 20 février 2023 à Poissy. D'abord attendu pour la fin d'année 2021, le site pisciacais, situé en face du futur campus du PSG, ne fait dans la discrétion : architecture moderne, immense surface (11 560 m² au total) et bolides dernier cri composent ce *« Centre Porsche Paris Ouest »*, qui s'inscrit dans la lignée des nouveaux standards de la marque. En effet, le constructeur allemand a mis les moyens pour son concessionnaire local, avec des services premium, un atelier de 14 ponts, des bornes de recharge électriques et surtout le centre de formation Porsche France. ■

LES MUREAUX

La Ville apporte son soutien aux jeunes et à leurs projets

Les Muriautins porteurs de projets et âgés de 15 à 25 ans peuvent déposer un dossier de candidature pour obtenir une aide financière de la municipalité, du 1er au 31 mars.

Vous avez entre 15 et 25 ans, vous résidez aux Mureaux et souhaitez entreprendre un projet, qu'il soit individuel ou collectif ? Vous pouvez, dès le 1er mars, déposer une candidature pour obtenir une aide financière de la Ville, dans le cadre de l'aide aux projets 2023.

Pour tenter d'en profiter, il faut également ne pas avoir bénéficié du Contrat municipal étudiant mis en place par la Ville pendant l'année 2022/2023, ni du Contrat local initiative jeunesse (CLIJ). Le projet en question doit également s'inscrire dans le domaine de la création d'entreprise, la formation scolaire ou professionnelle, le sport, la culture, la mobilité internationale et la solidarité. Le dossier complété doit être déposé au bureau information jeunesse (38, avenue Paul-Raoult), ou par mail à bij@ville-lesmureaux.fr entre le 1er et le 31 mars. Celui-ci doit être téléchargé au préalable sur le site de la Ville. ■

Garantuesque*

*Vous offrir les meilleures garanties pour devenir propriétaire :

Meilleur taux d'emprunt garanti(1)

Frais de notaire(2)
+ jusqu'à 3000 € par pièce offerts(3)

Valeur de votre bien à la revente garantie(4)

CRESPIÈRES
LE DOMAINE DE LA FAVIÈRE
VILLA-APPARTEMENTS ET MAISONS
JUSQU'À 6 PIÈCES

LES CLAYES-SOUS-BOIS - FAVORI
APPARTEMENTS
DU STUDIO AU 4 PIÈCES

LE PORT MARLY - AVANT SEINE
APPARTEMENTS
DU 2 AU 5 PIÈCES

VERNEUIL-SUR-SEINE
DOMAINE DE LA FAISANDERIE
APPARTEMENTS
DU 2 AU 5 PIÈCES

ESPACE DE VENTE
15 rue Colbert - 78000 VERSAILLES
01 58 88 10 00
prix d'un appel local depuis un poste fixe

Bouygues Immobilier
LA VIE COMMENCE ICI

(1) Offre sous forme de remise de chèques cadeaux dans la limite de 3000 euros, valable pour tout contrat de réservation signé entre le 15 février et le 31 mars 2023, hors programmes en co promotion, pour tout accord de principe ou proposition commerciale valide et définitive d'une banque (hors banques de l'acquéreur) formulés dans un délai de 30 jours suivant l'émission de la proposition personnalisée par monemprunt.com, présentant un taux nominal fixe, hors assurance, inférieur à la proposition de monemprunt.com. Chèques cadeaux d'une valeur représentant la différence de coût de crédit sur 7ans dans la limite de 3000 euros, remis par BI à la signature de l'acte authentique, dans les délais stipulés au contrat de réservation, et à condition que le client ait souscrit son offre de prêt via monemprunt.com. Conditions détaillées et exclusions sur simple demande. (2) Hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais éventuels de garantie liés au financement de l'acquisition. (3) Réduction jusqu'à 3.000 euros par pièce principale sur le prix de vente d'un logement (pièce de plus de 7m², hors cuisine et salle de bain) sur la base de la grille de prix des logements en vigueur au 15/01/2023. (4) Comprenant une garantie revente, à savoir le remboursement de la différence entre le prix d'achat et le prix de revente du bien en cas d'accident ou d'imprévu, à hauteur de 20 % du prix d'achat du bien revendu, et plafonné à 40 000 euros, pendant une durée de 5 ou 7 ans à compter de la livraison, après l'expiration d'un délai de carence éventuel, selon l'événement à l'origine de la revente dans les conditions des polices d'assurance souscrites pour cette garantie. Et une garantie trésorerie comprenant le versement d'une prestation mensuelle de 450 € sur une durée maximum de 12 mois consécutifs ou non, dans la limite d'un plafond de 5 400 € sur 5 ou 7 ans en cas d'accident ou d'imprévu, après l'expiration d'un délai de carence éventuel, selon l'événement à l'origine dans les conditions des polices d'assurance souscrites pour cette garantie. Offres (2), (3) et (4) valables pour tout contrat de réservation signé entre le 15 février et le 31 mars 2023, sur une sélection de logements, sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Offres (3) et (4) cumulables avec (1) et (2), le tout non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), Mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) n°ORIAS 13006299.. Athana 01-23.

VERNEUIL-SUR-SEINE

Le tribunal annule les projets de logements et de marina

Le plan d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté urbaine GPSEO, qui permettait l'urbanisation de la zone nord de la pointe de Verneuil, a été invalidé par le tribunal administratif de Versailles.

MAXIME MOERLAND

C'est la fin d'un long dossier qui aura animé les débats à Verneuil-sur-Seine. Le tribunal administratif de Versailles est en effet revenu sur le PLUi de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), qui faisait de la zone nord de la pointe urbaine de Verneuil une « *zone à urbaniser* », et non plus une « *zone naturelle* ».

Cette requalification devait permettre la construction d'un ensemble immobilier et d'une marina dans cette zone, selon la volonté de l'ancien maire, Philippe Tautou. Une victoire pour les associations LPO et Adiv-Environnement, qui étaient à l'initiative de la demande au tribunal administratif. « *Les caractéristiques du projet envisagé, à savoir un port de plaisance de 150 à 200 anneaux, un ensemble immobilier de 450-600 logements et un parking de plus de 100 places, auraient créé une rupture brutale de la continuité écologique pour de nombreuses espèces animales, en particulier les nombreux oiseaux utilisant les étangs et la ripisylve au cours de leur migration et durant les périodes de nidification et d'hivernage* », a notamment réagi LPO dans un communiqué.

La mobilisation des associations date de 2018, et leur requête au tribunal de 2020. Il aura fallu attendre trois ans de démarches pour voir une issue positive, dont se satisfait l'actuel édile de Verneuil-sur-Seine, Fabien Aufrechter, opposé au projet depuis son élection. « *Les résultats de notre porte à porte lors de la campagne des élections municipales, 69 % des Vernoliens s'étaient déclarés opposés au projet de Marina sur la pointe de Verneuil*, a-t-il rappelé dans un post Facebook. […] *j'entendais certains élus d'opposition dire que mon travail pour l'abandon du projet de marina exposait financièrement la ville. Il n'en est rien et la raison de ces mensonges est ailleurs : Philippe Tautou et son équipe ont exposé financièrement notre ville pour un projet écologiquement désastreux, financièrement dangereux et manifestement illégal, au vu de la décision du Tribunal Administratif* ». La Ville va en effet devoir rembourser 1,2 million d'euros à l'Établissement Public Île-de-France (EPFIF), contre 2 millions d'euros pour GPSEO. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Une victoire pour les associations LPO et Adiv-Environnement, qui étaient à l'initiative de la demande au tribunal administratif.

EN BREF

ANDRESY

Un portail numérique pour contacter la police municipale

La Ville a lancé un nouvel outil disponible 24h/24, permettant de rassembler toutes les démarches auprès de la police municipale.

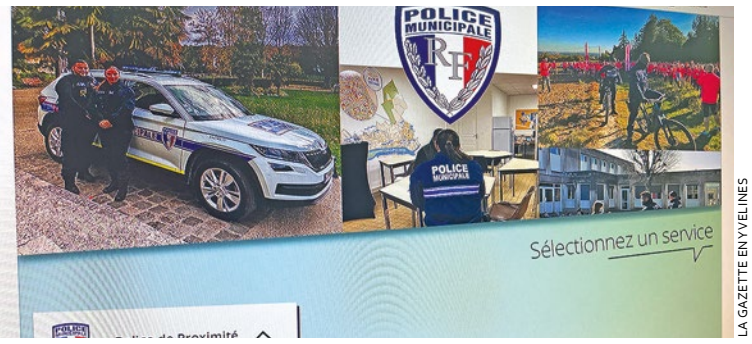

LA GAZETTE EN YVELINES

Cette plateforme se dote également d'un nouvel outil baptisé « *opération tranquillité absence* » (OTA).

Afin de « *faciliter la vie de ses habitants* », comme le souligne la responsable de la police municipale Christine Delahaye, la Mairie de Verneuil-sur-Seine a mis en place un nouveau service en ligne, accessible 24h/24, afin de centraliser toutes les démarches à effectuer auprès de la police municipale. Plus besoin de se déplacer, donc, pour faire une déclaration de nuisance sonore, des doléances, ou encore une demande de rendez-vous.

Cette plateforme se dote également d'un nouvel outil baptisé « *opération tranquillité absence* » (OTA). Celui-ci permettra d'indiquer votre absence, pendant vos vacances par exemple. Des patrouilles régulières seront ainsi réalisées dans votre secteur.

« *C'est un outil très efficace pour nous comme pour les habitants, il ne faut pas hésiter à s'inscrire*, poursuit Christine Delahaye dans un communiqué. *Les vacances scolaires sont traditionnellement des périodes ou le risque de cambriolages est accru. L'OTA n'est pas une garantie contre le vol mais c'est une précaution à prendre* ». ■

INDISCRETS

Le député de la 12e circonscription des Yvelines, Karl Olive (Renaissance) a retweeté un propos de Bernard Cazeneuve, ancien Premier ministre en précisant être « *tellement en phase avec @BCazeneuve : « La France insoumise fabrique des votes d'extrême droite en quantité industrielle.* » » ■

Nadia Hai, députée Renaissance de la 7e circonscription des Yvelines a lancé aux députés de la Nupes « *Vous avez volé le débat aux Français* », concernant le projet de réforme des retraites. « *C'est à cause de vous que nous n'avons pas eu un débat éclairé* […] *sur ce qu'il y a dans cette réforme et ce qu'il n'y a pas* », ont relayé nos confrères de *LCP* sur Twitter. ■

Après avoir adopté cinq contrats de proximité Yvelines +, quatre contrats ruraux et trois contrats ruraux Yvelines, le président du conseil départemental des Yvelines a tweeté : « *La solidarité territoriale est un axe fort de notre politique. En soutenant les communes dans leurs projets, le Département @Les_Yvelines contribue à améliorer les équipements et les services de proximité yvelinois.* » ■

Saviez-vous qu'avec seulement 121 habitants (recensement Insee 2020), le Tertre Saint-Denis est l'une des quatre communes les plus petites des Yvelines ? Un paradoxe alors qu'elle fait partie des 73 communes qui composent la communauté urbaine de Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) qui elle, est la seule intercommunalité de la grande couronne parisienne à compter plus de 400 000 habitants, et la communauté urbaine la plus peuplée de France. Elle est également la seule à ne pas avoir de ville-centre. ■

Dans un communiqué, disponible notamment sur sa page Facebook, le député de la 8e circonscription des Yvelines, Benjamin Lucas (Nupes), est revenu sur l'affaire de racisme au sein de l'IUT de Mantes (lire l'article en page 11) : « *J'ai été alerté cette semaine sur des accusations de faits de racisme dans un établissement d'enseignement supérieur à Mantes-la-Jolie. Retenu à l'Assemblée nationale, par l'examen du projet de loi sur les retraites, je n'ai pas pu me rendre à l'IUT de Mantes-la-Jolie mais Kanza SAKAT, ma suppléante, a pu échanger avec des élèves comme avec la direction à ma demande. Je rencontrerai les étudiants et la direction de l'établissement dès le début de la semaine prochaine. J'exprime ma solidarité à l'égard de chaque étudiant s'estimant victime de racisme et espère des conclusions rapides permettant d'établir les faits et de garantir des conditions d'études et de travail dignes pour les étudiants et les personnels, dans le respect des valeurs fondamentales de la République.* » ■

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE NOS SUPERMARCHÉS SUR LIDL.FR
Année 2023 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622.
POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR

YVELINES

Le Département des Yvelines déploie un grand plan pour la pratique sportive

Pour le premier conseil départemental de l'année, les membres du Département ont révélé le PYSTER afin de renforcer et valoriser la pratique sportive. Un programme censé permettre aux Yvelines de rester n°1 en nombre de licenciés sportifs en Île-de-France.

AURELIEN BAYARD

À l'instar de nombreux conseils municipaux, le conseil départemental a débuté en rendant hommage aux victimes du séisme survenu en Turquie il y a plus de deux semaines. Et pour participer à l'élan de solidarité internationale, le Département a décidé de donner 100 000 euros à l'association ACTED afin qu'elles viennent en aide aux personnes dans le besoin. Cécile Dumoulin, vice-présidente déléguée aux Collèges et au Numérique scolaire a ensuite présenté le projet d'établissement inclusif : le Pôle National pour l'Education Inclusive (PNEI) à Saint-Germain-en-Laye. Il se caractérise par le regroupement de deux instituts de formation sur un même site de 6 000 m² : Institut national supérieur handicap et enseignements adaptés (INSHEA) et l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE) de l'académie de Versailles. Il aura pour vocation à devenir un établissement de formation, de recherche et de ressources sur les pratiques éducatives inclusives. « *C'est un sujet important ! Chaque élève, quelle que soit sa situation de handicap ou non, puisse apprendre correctement* », a affirmé l'élu du canton de Limay. Les Yvelines subventionneront ce projet à hauteur de 4 millions d'euros sur les 35 millions que cela coûtera.

Ensuite de nombreux travaux pour la mobilité durable ont été validés. Parmi les plus importants où le Département sera le maître d'ouvrage nous pouvons noter les suivants. Tout d'abord la création d'une piste cyclable bidirectionnelle de 2 km entre Issou et Limay. Actuellement elle est en cours de réalisation le long de la RD 190, en continuité de l'aménagement entre les deux communes. Les travaux ont commencé en fin d'année dernière et doivent s'achever en mi-2023. Par ailleurs, le chantier de la liaison du Pont d'Achères a été confirmé – malgré la grogne actuelle du maire SE de Carrières-sous-Poissy Eddie Aït et d'associations locales – pour la fin de cette année et pour une durée prévisionnelle de 4 ans. Le montant de l'opération est de 120 millions d'euros, financé par le Département et qui bénéficie de subventions régionales à hauteur de 32,5 millions d'euros.

Mais finalement le plus gros sujet de ce premier conseil départemental de l'année était le lancement du Programme Yvelines Sport TERritoire 2023-2025 ou PYSTER pour faire plus court. Olivier de la Faire, Conseiller départemental du canton de Versailles, détaillait ce programme dont aucune refonte globale n'a été effectuée depuis 1995. Il s'articulera autour de 3 axes : le soutien à la pratique locale du sport, l'aménagement de la pratique sportive et la construction de bâtiments au service des politiques sociales et éducatives.

Concrètement, les principales actions mises en place seront les suivantes. Tout d'abord, la poursuite du Pass+, une aide annuelle d'un montant de 80 euros (ou 100 euros pour les boursiers) pour la pratique sportive et culturelle proposée depuis 2020 à 150 000 jeunes yvelinois, de l'entrée en 6e à leur majorité. Puis la création de plusieurs dispositifs comme « *Investissement sportif d'avenir 2023-2025* » afin de soutenir les collectivités territoriales ou les associations sportives du département, dans leurs projets de modernisation, d'accessibilité, de pérennisation, de mutualisation et d'attractivité des équipements de leurs clubs. Il y aura également celui du « *Sport Scolaire Réussite Éducative ou SCORE* » pour développer les moyens alloués aux collèges s'inscrivant dans un projet pédagogique et sportif ainsi que « *ChampYons clubs* » et « *ChampYons 2024* » qui vise à soutenir les clubs qui s'engagent dans la valorisation de la citoyenneté, la formation, l'insertion sociale et de l'inclusion de tous les publics pour l'un et qui s'adresse aux athlètes yvelinois soucieux de partager leur projet sportif, leur parcours ou leurs expériences de haut niveau auprès des publics pour lesquels le Département engage son action.

Le budget prévisionnel 2023 réservé à PYSTER est de 6 millions d'euros pour le fonctionnement - dont 4 millions pour le Pass+ - et de 6,67 millions d'investissement. Ainsi les Yvelines espèrent surfer sur la vague JO 2024 et augmenter son chiffre de 400 000 licenciés sportifs, lui permettant d'être le premier département sportif francilien. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Le Conseil Départemental lance le programme PYSTER pour surfer sur la vague JO 2024.

EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

La Ville s'engage contre le harcèlement

La municipalité a organisé, le 8 février dernier, des ateliers de travail consacrés à la lutte contre le harcèlement.

Jeunes, seniors, citoyens, agents et élus ont participé à un temps d'échange, le mercredi 8 février dernier, afin de définir les contours d'un plan municipal de lutte contre le harcèlement. Qu'il soit numérique, scolaire ou de rue, il est devenu une véritable préoccupation nationale qu'il devient urgent de résoudre.

VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY

De premières actions ont été retenues par les participants, dont le lancement d'une campagne municipale d'information et de prévention.

« *Trop souvent, on considère que la prévention du harcèlement relève strictement de la responsabilité de l'Éducation nationale*, explique Eddie Aït, maire SE de Carrières-sous-Poissy dans un communiqué. *Or il est évident que l'enfant peut être victime de harcèlement hors du temps scolaire ; cette prévention relève donc d'une obligation morale. Les collectivités, et particulièrement les communes, peuvent par exemple aider à combler des lacunes de coordination entre les acteurs éducatifs et périscolaires dans les écoles.* »

De premières actions ont été retenues par les participants, dont l'organisation d'une opération « *Courir contre le harcèlement* », une participation à la Journée nationale de lutte contre le harcèlement, ou encore le lancement d'une campagne municipale d'information et de prévention, ainsi que le financement d'actions de préventions et de lutte contre le harcèlement. ■

YVELINES

Les Yvelines à l'honneur lors du Salon de l'agriculture 2023

Le Département des Yvelines se dotera d'un stand pour l'édition 2023 du Salon de l'agriculture. Un moyen de valoriser les producteurs locaux mais aussi les futurs acteurs de ce milieu.

Du 25 février au 5 mars 2023, le *Salon International de l'Agriculture* fait son retour à Paris Expo Porte de Versailles. Le Conseil départemental des Yvelines partagera un stand avec le Conseil départemental des Hauts-de-Seine. Plusieurs producteurs yvelinois se succèderont toute la semaine sur ce stand interdépartemental : Ma Ruche à la Maison (Magny-les-Hameaux), l'huilerie de la plaine de Versailles, la ferme de la Quoiqueterie (Vieille-Église-en-Yvelines), les Délices du Potager (Feucherolles). Et ils n'attendent qu'une chose : vous faire découvrir leurs produits.

Par ailleurs la Confédération Française de la Boucherie, Boucherie-Charcuterie, Traiteurs (CFBCT), organise le lundi 27 février, de 9 h à 13 h, la 4e édition de son concours national de boucherie-étal inter-régions dont le thème sera la musique. 12 équipes, composées de trois membres – un boucher, un jeune de moins de 25 ans et un apprenti – dont au moins une femme par équipe – issues de toute la France s'affronteront pendant quatre heures autour du travail de pièces de bœuf, veau, porc, agneau et de volailles. Une bouchère et un boucher yvelinois participeront à ce concours. Il s'agit de Léa Masseron (Houilles), Dorian Ménager (Versailles). ■

DEPARTEMENT DES YVELINES

Le Département des Yvelines se dotera d'un stand pour l'édition 2023 du Salon de l'agriculture.

ACHERES

La dernière librairie de la ville s'apprête à tirer le rideau

Roger et Régine Tennerel, à la tête de la Maison de la presse depuis 2005, sont sur le point de partir à la retraite. Si des repreneurs se sont manifestés, aucun ne compte, pour l'instant, faire perdurer cette boutique emblématique du centre-ville.

MAXIME MOERLAND

« *Alors, comment ça va aujourd'hui, Roger ?* » À la Maison de la presse d'Achères, on s'adresse au maître des lieux comme à un membre de la famille. Il faut dire qu'il fait désormais partie des meubles : lui et sa femme occupent depuis 2005 ce commerce qui, lui, date de plusieurs dizaines d'années. Une véritable institution achéroise !

Toutefois, toutes les bonnes choses ont une fin. Après 18 ans de loyaux services, ils s'apprêtent à tirer le rideau et profiter d'une retraite bien méritée. Une nouvelle qui attriste bon nombre d'Achérois, habitués à rendre visite à Roger et Régine et à leur boutique singulière. Car au-delà d'être un simple bureau de tabac, la Maison de la presse est également une librairie à part entière. Et la dernière de la ville, qui plus est.

« *Cette librairie date d'il y plus de 50 ans*, rappelle Roger Tennerel. *Tous les Achérois la connaissent ! C'est un magasin complet, il y en a pour tous les goûts. On travaille même avec les écoles pour les manuels scolaires.* »

Si des repreneurs ont bel et bien manifesté leur intérêt pour le commerce de l'avenue Stalingrad, aucun ne souhaite, pour l'instant, poursuivre l'activité de Roger et Régine, qui combine bureau de tabac, papeterie, librairie et carterie. « *Ça m'embête*, avoue-t-il. *J'aurais déjà pu dire oui à quelqu'un, mais au dernier moment, j'ai tiqué. J'ai toujours espoir qu'un libraire ou un marchand de journaux se manifeste. Regardez ce commerce !* »

La nouvelle émeut particulièrement les clients habitués, qui ne savent pas vers où se tourner si la librairie ferme définitivement. « *On n'a rien d'autre par ici !* », s'exclame une cliente retraitée, déjà anxieuse à l'idée de trouver un nouveau lieu où acheter ses livres et ses magazines. « *C'est vraiment dommage, car cette boutique permet aux personnes seules de rencontrer du monde, de discuter* », regrette une autre fidèle. C'est surtout ce lien privilégié avec sa clientèle qui manquera à Roger et Régine. Que ce soit avec les enfants rivés à la vitrine à la sortie de l'école, ou avec les « *gangsters de Pompidou* », comme il appelle affectueusement les pensionnaires du foyer 3ème âge, situé à quelques rues de là. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

« ***On n'a rien d'autre par ici !*** », **s'exclame une cliente retraitée, déjà anxieuse à l'idée de trouver un nouveau lieu où acheter ses livres et ses magazines.**

EN BREF

LES MUREAUX

Une collecte de dons en solidarité à la Turquie et la Syrie

Les habitants qui le souhaitent sont invités à faire preuve de générosité, avec des collectes organisées en ville jusqu'au vendredi 24 février.

LA GAZETTE EN YVELINES

Les dons collectés seront acheminés vers le Consulat de Turquie, situé à Boulogne-Billancourt.

La Ville des Mureaux met en place, depuis le jeudi 16 février dernier et jusqu'au vendredi 24, une collecte de dons à destination du peuple turc et syrien, afin de les soutenir suite au terrible séisme qui a frappé la région. De 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, les habitants qui le souhaitent peuvent apporter leurs dons au pôle Molière, et aux espaces Georges-Brassens, Gérard-Philippe et de Bècheville. Conformément aux recommandations du consulat de Turquie à Paris, seront privilégiés les sacs de couchage, les couvertures neuves et les tentes hivernales. Les dons collectés seront acheminés vers le Consulat de Turquie, situé à Boulogne-Billancourt. Cette initiative solidaire s'ajoute aux précédentes actions qui ont vu le jour en ville, comme la collecte de produits de première nécessité de l'association Franco-Turque des Mureaux, mais aussi de la Boucherie de la Gare. Le Café de la Mairie récolte également des dons de son côté, pour l'opération « *Un sac, un enfant* ». ■

TRIEL-SUR-SEINE

Une agente municipale porte plainte contre Line Wenzel, membre de l'opposition

Une plainte a été déposée pour menaces et outrages, le 1er février dernier, contre la conseillère membre du groupe « *Vivre ensemble à Triel* ».

MAXIME MOERLAND

La discorde continue en coulisse à Triel-sur-Seine. Une agente de la municipalité a décidé de porter plainte pour des faits de menace et outrage, le 1er février auprès du Tribunal de Grande Instance de Versailles, contre Line Wenzel, conseillère municipale du groupe d'opposition « *Vivre ensemble à Triel* ».

Les faits se seraient produits le 4 janvier, lorsque cette dernière aurait adressé des propos qualifiés de menaces à la plaignante. « *Je suis prête à venir renverser votre bureau sur vos petits genoux. Je ne le ferai pas pour n'importe quoi mais je n'hésiterais pas à le faire si nécessaire. Pauvre fille.* » La plainte en question rappelle également une précédente altercation au téléphone, remontant au 23 novembre où des mots similaires auraient été employés. « *Cette fois-ci qu'est-ce que vous voulez ? Que je déboule en Mairie et que je pète tout ?* […] *Je vous plains de travailler dans une Mairie de merde !* »

Les faits se seraient produits le 4 janvier dernier

L'avocat de la plaignante, Maître Aurane Reihanian, assure que « *la gravité des actes et l'extrême violence des propos tenus par Madame Line Wenzel commandent à ce qu'une enquête soit ouverte par Madame la Procureure de la République du Tribunal judiciaire de Versailles. Le débat démocratique, aussi légitime soit-il, ne peut pas et ne doit pas tout permettre* ».

Pour rappel, la vie politique Trielloise a connu de nombreux soubresauts ces derniers mois. Dernier rebondissement en date, le retrait d'une partie des compétences du maire SE Cédric Aoun voté à 16 voix contre 15, lors d'un conseil municipal extraordinaire pour le moins agité le 25 janvier. Neuf élus de la majorité s'étaient déjà désengagés de l'édile, lui reprochant un manque de communication et de transparence.

Contactée, Line Wenzel n'a pas souhaité faire de commentaire. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« **Le débat démocratique, aussi légitime soit-il, ne peut pas et ne doit pas tout permettre** », **juge l'avocat.**

EN BREF

VALLEE DE SEINE

GPSEO vote le renforcement de la desserte de bus du centre hospitalier

La communauté urbaine a signé une convention partenariale avec Île-de-France Mobilités pour développer la desserte de bus du centre hospitalier Meulan-Les Mureaux.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le coût de cette évolution se monte à 48 400 euros, entièrement à la charge de GPSEO et qui vient s'ajouter à la participation annuelle initiale de 7 millions d'euros prévue dans la convention partenariale.

Lors de la dernière séance du conseil communautaire, les élus de la communauté urbaine de Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) ont voté le renforcement de la desserte bus du centre hospitalier intercommunal de Meulan-Les Mureaux (CHIMM), situé aux Mureaux.

Pour ce faire, GPSEO a signé une convention partenariale avec Île-de-France Mobilités (IDFM). Si cette convention « *ne constitue pas une délégation de compétence* », comme le rappelle GPSEO, elle fixe « *le cadre de la bonne conduite partenariale où chacun s'accorde à œuvrer dans le sens de l'amélioration de l'efficacité des transports collectifs* ». C'est ainsi que face aux nouvelles structures créées par le Département, notamment en faveur des personnes en situation de handicap, le site étant amené à gérer plus de flux de déplacement, GPSEO a souhaité le renforcement de cette ligne.

Le coût de cette évolution se monte à 48 400 euros, entièrement à la charge de GPSEO et qui vient s'ajouter à la participation annuelle initiale de 7 millions d'euros prévue dans la convention partenariale. ■

Afin de découvrir nos deux programmes au cœur des Yvelines, merci de contacter notre conseiller immobilier
Laurent BERNARD** au **06 17 31 18 74

H&C HABITAT & COMMERCE

MANTES-LA-JOLIE

Protection fonctionnelle aux agents : merci Nicolas

SALONIC BRAMUDA

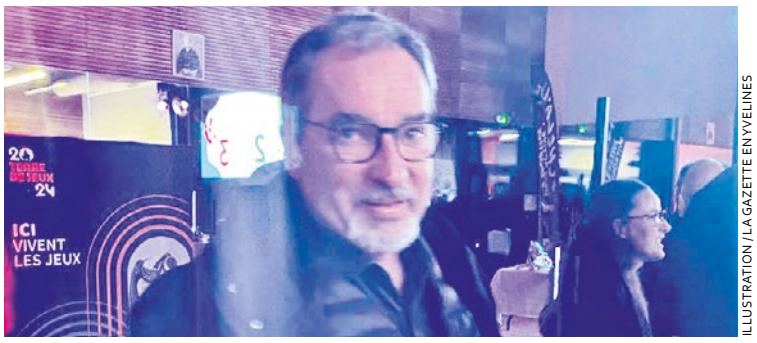

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

En embauchant au service culture son plus fervent supporter Nicolas Kern, l'ancien blogueur condamné par la justice, le maire a ouvert à tous les agents de la ville la possibilité de bénéficier de la protection fonctionnelle, dès lors qu'ils se sentent vexés, injuriés, harcelés ou victimes de propos déplacés.

En embauchant au service culture son plus fervent supporter Nicolas Kern, l'ancien blogueur condamné par la justice, le maire a ouvert à tous les agents de la ville la possibilité de bénéficier de la protection fonctionnelle, dès lors qu'ils se sentent vexés, injuriés, harcelés ou victimes de propos déplacés. En clair d'être défendus par un avocat payé par la ville donc les impôts des Mantais. Ce qui est la règle dans l'immense majorité des collectivités locales. Dès lors qu'un agent est mis en cause, il peut demander cette protection à condition qu'elle soit justifiée.

Lundi soir lors du conseil municipal, Raphaël Cognet s'est insurgé qu'un journal, en l'occurrence *La Gazette*, se soit permis de révéler la semaine dernière cette embauche assortie de la publication de la fiche de salaire de l'intéressé. Il a donc annoncé que son dévoué supporter recruté pour services rendus en bénéficierait. Dès lors qu'il aurait déposé plainte.

Visiblement, l'ex-propriétaire d'un blog condamné par la justice qui portait le nom de Ferdinand Bardamu, héros de roman de l'écrivain antisémite et collaborationniste Louis-Ferdinand Céline, est plus sourcilleux depuis qu'il est devenu fonctionnaire contractuel. Terminé le temps de l'indépendance d'esprit, abandonné le goût pour l'information exclusive. Finie l'époque pendant laquelle il jetait en pâture ceux qui avaient résisté à ses désirs, mélangeant allègrement intérêts personnels et combat pour la soit disant vérité.

Tout ça n'était que foutaises. Un écran de fumée censé camoufler l'attitude d'un homme qui ne cherchait qu'une chose : aller à la soupe pour reprendre une expression familière qui désigne celui qui renonce à ses principes pour des intérêts personnels.

Détestable par son antisémitisme et sa proximité avec l'occupant, Louis-Ferdinand Céline avait au moins raison sur un point qui s'applique parfaitement au nouvel agent municipal lequel pour paraphraser l'auteur de *Voyage au bout de la nuit* « *il n'a pas d'idéal, il n'a que des besoins* ».

L'engagement solennel pris lundi soir par Raphaël Cognet est une excellente nouvelle pour les agents de la ville. Dès lors qu'il a fait publiquement cette promesse, le maire n'aura pas d'autre choix que d'accéder systématiquement aux demandes qui pourront lui être faites.

Dans le cas contraire, l'élu affublé en son temps du sobriquet de Petit Chose par Nicolas Kern sur son blog Ferdinand Bardamu se retrouverait en fâcheuse posture.

Le capitaine Haddock avait son sparadrap, Raphaël Cognet a désormais son Nicolas Kern ! ■

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Sept classes risquent de fermer en septembre

Cette décision, envisagée par l'Éducation nationale, risque d'engendrer des conséquences sur la qualité de l'enseignement dans la sous-préfecture yvelinoise.

Alors que les vacances de février commencent, une nouvelle peu réjouissante pour la communauté scolaire de Mantes-la-Jolie s'est invitée dans l'actualité. L'Éducation nationale envisagerait la fermeture de sept classes à la prochaine rentrée de septembre. De quoi inquiéter les parents, les enseignants et les élèves.

Une décision de l'académie de Versailles qui ne restera pas sans conséquence sur la qualité de l'enseignement dispensé dans la sous-préfecture yvelinoise.

« *Qui dit moins de classes dit plus d'élèves par classe,* explique une enseignante. *Il est évident que dans le contexte actuel, moins les gamins sont nombreux dans leurs classes, mieux ils apprennent. Toutes les études le démontrent. Ce n'est pas un hasard si dans certains quartiers, ils ne peuvent pas être plus de 25* ».

Cette enseignante expérimentée jette un œil critique sur la gestion de la situation par la municipalité : « *Ce sont vraiment des amateurs qui gèrent ça à la petite semaine. ils n'anticipent rien. En décembre dernier, les périmètres auraient dû être partiellement ajustés. Ils auraient dû regarder les mouvements de population. Se mettre en rapport avec l'état-civil pour connaître l'affluence possible sur chaque école. En étant à l'écoute de la ville et de ce qui s'y passe, on peut prendre les bonnes décisions. Concernant par exemple l'école Mermoz qui est surchargée, les tours d'habitation voisines sont en train de se vider. Sont-ils capables de dire comment les choses vont se passer en septembre dans cet établissement ?* ».

L'institutrice ne s'arrête pas en si bon chemin, considérant que la gestion du scolaire est une totale incurie : « *Une discussion et des arguments donnant-donnant pour chaque école aurait aussi due être installée avec les inspectrices. Ce qui aurait permis de limiter la casse. À croire que ces élus n'ont pas pris conscience qu'à Mantes-la-Jolie, seule l'école permet de se hisser socialement. Et ça commence dès l'école primaire* ». ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Une décision de l'académie de Versailles qui ne restera pas sans conséquence sur la qualité de l'enseignement dispensé dans la sous-préfecture yvelinoise.

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Grève dans les écoles et les cantines : le Service Minimum d'Accueil n'est pas assuré

La ville ne respecte pas la loi en ne mettant pas en place un Service Minimum d'Accueil car elle en est visiblement incapable. Les parents se retrouvent du coup en difficulté.

Pauvres parents mantais ! Alors que la grogne sociale due à la réforme des retraites a déjà donné lieu à plusieurs jours de grève qui impactent l'école, qu'une nouvelle mobilisation est attendue le 7 mars, la ville n'a pas été en capacité d'assurer de manière satisfaisante le service minimum. Bilan de cette incapacité chronique à organiser les choses : pas de cantines ni d'accueil périscolaire au grand désarroi d'une maman : « *La période est déjà rude. Tous les jours c'est la course pour aller bosser en se tapant les embouteillages avec l'essence à 2 euros le litre au lieu du train qui de toute façon ne fonctionne pas et voilà qu'à chaque grève, la ville est infoutue de trouver une solution pour palier la grève des cantines et des agents qui gardent ma gamine le soir. Franchement, ils ne m'ont jamais laissée en rade de cantine ni de garde. Ils y arrivaient. Et je n'en demande pas plus. Je me fous de savoir si les fonctionnaires ont raison ou tort de faire grève. Tout ce que je constate c'est que la mairie c'est zéro pointé sur le sujet* ».

On laissera la responsabilité de l'expression « *zéro pointé* » à cette maman en colère pour s'interroger sur un point. Le service minimum d'accueil, le fameux SMA, n'est-il pas une obligation pour les communes ?

Si depuis une loi d'août 2008 qui stipule que « *les communes doivent mettre en place un SMA pour les élèves, sur le temps scolaire, quand 25 % des enseignants ou plus font grève dans une école primaire. Dans ce cadre, le maire doit établir une liste des personnes susceptibles d'assurer cet accueil. En plus des agents municipaux, le législateur a rendu possible le recours à des assistantes maternelles, des animateurs d'associations gestionnaires de centres de loisirs, des membres d'associations familiales, des enseignants retraités, des étudiants, des parents d'élèves* ». Apparemment, à Mantes-la-Jolie, cette liste n'existe pas d'où la pagaille les jours de grève avec des parents totalement désœuvrés quand il s'agit de faire garder leurs progénitures. ■

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Mantes ne ment pas

Deux pages d'interview d'autoglorification, de victimisation : un hebdomadaire très local, sorte de Pravda du bocage, a servi la semaine dernière la soupe à Super-Cognet, le super maire. Où sont passés les diatribes enflammées des dernières années, sources intarissables de critiques plus ou moins fondées de son action municipale ? Y a t'il un lien avec le recrutement d'une ancienne journaliste du dit journal pour diriger la communication de la ville et de son premier magistrat ? Décidément le contribuable de Mantes-La-Jolie a le portefeuille bien rempli pour être ainsi taxé afin de recruter généreusement ceux qui tresseront les louanges du génie des Martraits. Après le recrutement d'un ex, très ex, journaliste à la direction de la culture dont le CV brille par l'absence totale d'expérience dans ce secteur professionnel,encore le recrutement d'une journaliste qui a une délicate et difficile mission : faire oublier que Monsieur Cognet dénonce à longueur de page un système dont il fut l'héritier désigné. Faut-il rappeler que sa première élection fut un tour de passe-passe de Bédier, son mentor désormais vilipendé ?

Non seulement les mantais paient, mais on les prend pour des gogos. Jusqu'à quand ? ■

MANTES-LA-JOLIE

L'alerte des associations kurdes pour la solidarité envers les victimes du séisme

Il y a deux semaines, le Sud-Est de la Turquie et le Nord de la Syrie étaient touchés par un violent séisme d'une magnitude de 7,8. Si la solidarité internationale se met en place pour aider les rescapés, l'association Franco-Kurde de Mantes-la-Jolie met en garde sur les détournements qui peuvent se produire.

AURELIEN BAYARD

« *Nous sommes obligés de faire des montages financiers pour transférer de l'argent vers le Kurdistan car Ankara centralise toute aide humanitaire* », déplore Yunus Altin, président de l'association franco-kurde des Yvelines. Au lendemain du séisme d'une magnitude de 7,8 sur l'échelle ouverte de Richter, Recep Tayyip Erdogan décrète l'état d'urgence dans les régions touchées par ce tremblement de terre. Résultat, tout envoi doit être géré depuis la capitale politique, ce qui provoque d'énormes craintes pour les 650 000 Kurdes de France.

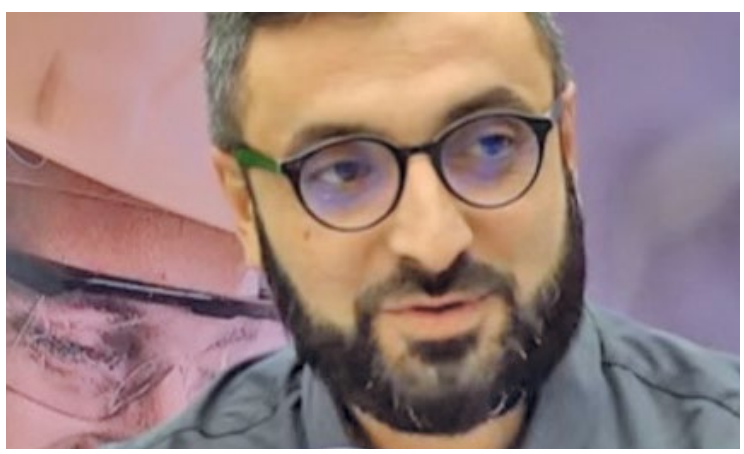

YUNUS ALTIN

Yunus Altin, président de l'association franco-kurde des Yvelines, alerte sur les risques de détournement de l'aide humanitaire par Ankara.

Pour mieux comprendre, il faut remonter à 1999, lorsque le même événement a touché Izmit. Afin de venir en aide aux futures victimes de ce type de catastrophe naturelle, une taxe est mise en place dans toute la Turquie. Sauf que les 45 milliards de dollars (environ 42 milliards d'euros, ndlr) que cela aurait dû générer ont complètement disparu des caisses de l'État. Mais ces détournements de fonds ne sont qu'une goutte d'eau dans les dysfonctionnements du pays.

« *Après 1999, des règlementations de construction ont été adoptées afin de répondre aux exigences sismiques. Sauf qu'en Turquie il y a une grande mafia immobilière aveuglée par la rente. Il y a 5 ans le président Erdogan fait passer une réforme immobilière pour régulariser les constructions réalisées après cette date et non conformes aux nouvelles normes. Cette Mafia en a donc bénéficié et en a même profité pour construire des étages en plus sur certains édifices. Et lorsque l'on regarde les bâtiments écroulés, nous voyons parfaitement ces rajouts. C'est pour ça que les fondations n'ont pas supporté. Le gouvernement a du sang sur les mains* », détaille Yunus Altin. Il explique également pourquoi le gouvernement actuel a tardé à envoyer des secours.

En dehors du conflit kurde qui sévit depuis presque 100 ans au sein de la Turquie, la zone touchée est pro-HDP, un parti politique opposé au président Erdogan. « *C'est malheureux à dire, mais dans une autre région, cela se passerait différemment* », regrette le président de l'association franco-kurde des Yvelines Un sentiment qui persiste puisque d'après des vidéos visibles sur les réseaux sociaux ainsi que les remontées de ces adhérents, beaucoup de quartiers n'ont toujours rien reçu. « *Il fait -15°C le soir et des gens dorment dans des grottes ou dans leur voiture…* » s'énerve Yunus Altin.

Passer par les associations humanitaires internationales

Lui – ainsi que les nombreuses associations franco-kurdes – demandent aux personnes de passer par la Croix Rouge ou le Secours Catholique pour effectuer leurs dons, en privilégiant l'envoi de couvertures et vêtements chauds. Il va également profiter de l'élan de solidarité qui parcourt la France pour organiser des événements caritatifs. « *Il y en a eu ce week-end à Vernon et notre association mère va rencontrer différents ministères pour mettre en place des actions* », détaille Yunus Altin. Par ailleurs, il est en train de voir avec ses adhérents comment ceux-ci peuvent rapatrier leurs proches le temps que tout rentre dans l'ordre. ■

MANTES-LA-JOLIE

Soupçon de racisme d'un professeur de l'IUT

Mardi, un blocus a été organisé devant l'IUT de Mantes-la-Jolie par une cinquantaine d'étudiants et SOS Racisme. Ils manifestaient après des soupçons d'agression physique et insultes racistes de la part d'un enseignant.

AURELIEN BAYARD

Le 14 février, une cinquantaine d'étudiants s'est amassée à l'entrée de l'IUT de Mantes-la-Jolie afin d'apposer des chaînes sur les grilles de l'établissement scolaire. Soutenus par l'association SOS Racisme et l'Union des étudiants des Yvelines (UEY), ils ont décidé de réaliser ce blocus suite à plusieurs incidents survenus dans leur établissement. Le premier date de la semaine dernière comme le relate *Le Parisien*.

Un élève aurait été propulsé contre une porte du rez-de-chaussée par un enseignant, qui l'aurait insulté et lui aurait balancé : « *Bah alors, tu n'as pas d'amis ? C'est normal que tu n'aies pas d'amis.* » Ce serait le deuxième acte d'une altercation commencée le jour de l'élection du dit étudiant en tant que délégué de sa classe. Le professeur incriminé aurait tenu des propos insultants devant ses camarades, notamment en leur posant la question « *comment vous avez pu voter pour un sale arabe comme lui* ». Un membre du corps enseignant souvent sujet aux insultes racistes. Dans son cours de maintenance industrielle, il aurait proféré « *Étudiants musulmans, levez la main !* » après avoir donné un outil d'usinage nommé « *queue-de-cochon* » puis ajouté « *je suis bien content d'avoir fait toucher une queue-de-cochon à des musulmans* ».

Une future enquête gérée par l'IGESR

Les organisations syndicales comme SOS Racisme réclament la mise à pied de l'enseignant à titre conservatoire et le lancement d'une commission disciplinaire. « *L'enquête interne permettra de prendre toutes les mesures qui s'avéreraient nécessaires et adaptées à la situation* », indique l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) dont dépend l'IUT. Dans un communiqué diffusé le jour même, « *l'université agit dans l'intérêt de l'IUT et des étudiants. Tout étudiant ou personnel de l'IUT qui aurait été victime d'un délit dans son enceinte est appelé à porter plainte* ».

LA GAZETTE EN YVELINES

Mardi, un blocus a été organisé devant l'IUT de Mantes-la-Jolie par une cinquantaine d'étudiants et SOS Racisme.

Le jeudi, les étudiants de l'IUT écrivent un courrier au président de l'UVSQ dans lequel ils regrettent qu'il ne soit pas venu à leur rencontre durant leur manifestation et qu'il a préféré dépêcher sur place la direction générale des services de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

Finalement, le lendemain, l'université décide d'écrire un nouveau communiqué : « *Le président de l'université, dans l'exercice de ses pouvoirs de police, a pris des mesures conservatoires, dont une mesure de suspension d'enseignements. Cette mesure est juridiquement fondée sur la nécessité de mettre fin à un trouble manifeste à l'ordre public et n'a pas pour objet de porter une appréciation sur le fond de l'affaire.* »

La direction ajoute par ailleurs que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche a demandé l'intervention de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) afin de diligenter « *une mission* » dans l'établissement dans le but d'éclaircir toute cette affaire et de rapporter le calme au sein de l'IUT. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Ninja Koncept, le parkour des débutants qui veulent devenir des héros

Inspiré d'une des émissions phares de *TF1*, Ninja Koncept propose aux petits comme aux grands de s'initier au parkour Ninja. Basé à Conflans-Sainte-Honorine, il dispose de presque 1000 m² avec des obstacles aux difficultés crescendo. Un concept pour le moment unique en région parisienne qui a failli ne pas voir le jour.

AURELIEN BAYARD

À voir les habitués, les centres aérés et quelques curieux, Ninja Koncept donne l'impression d'avoir toujours été à Conflans-Sainte-Honorine. « *L'idée était de proposer des activités sportives lors desquelles les parents pouvaient venir avec leurs enfants. Au début, cela tournait autour de la gym* », explique Audrey, la gérante de l'entreprise. Puis grâce à l'une des émissions phares de *TF1*, *Ninja Warrior*, elle a une illumination. Pourtant, le COVID-19 a failli avoir raison de ce concept. L'ancienne professeure d'EPS se lance dans cette aventure entrepreneuriale en 2020, pile poil lors de l'arrivée de la pandémie.

LA GAZETTE EN YVELINES

Tim et Côme montrent comment avec un peu d'entraînement un fly de 5,50 m peut sembler facile.

« *Je n'ai reçu aucune aide et j'avais tout financé par un emprunt bancaire ainsi que des fonds propres* », se remémore-t-elle le cœur lourd. Mais elle tient bon contre vents et marées, au gré des ouvertures et fermetures des lieux accueillant du public que le gouvernement décrète. En septembre 2022 l'activité peut enfin prendre son envol. Toutefois la cheffe d'entreprise remarque de légères réticences auprès de sa clientèle : « *Les personnes avaient encore un peu peur de rester enfermées dans un lieu clos. Et en plus nous ne pouvions pas désinfecter l'intégralité de la salle à chaque passage.* » Mais trois mois plus tard les doutes se dissipent et les réservations augmentent. « *Les gens s'inscrivent de nouveau à l'année, nous sentons que c'est reparti mais je reste en retard sur mon business plan* », analyse-t-elle.

Les 1000 m² de terrain de jeu reprennent donc les grands principes du programme télévisuel : grimper sur des murs de 2,50 ou 5,20 m, effectuer des « *fly* », c'est-à-dire se balancer sur un objet pour aller s'agripper sur un autre situé jusqu'à 5,50 m plus loin, monter à la corde. Ce sont les activités les plus prisées alors que le parcours en propose plein d'autres.

LA GAZETTE EN YVELINES

1000 m² sont à disposition des Ninja en herbe.

D'ailleurs, pour éviter que la lassitude s'installe, Audrey les change tous les mois en moyenne. Certains afficionados se prennent tellement au jeu qu'ils s'inscrivent à « *l'école des Ninjas* ». Tous les mardis soirs et dimanches matins, ils suivent les cours dispensés par Côme et Tim afin de franchir les paliers de difficultés. Et des compétitions – pour le moment non-officielles – existent pour se frotter aux meilleurs. « *Cela nous arrive même de croiser des anciens participants à Ninja Warrior* », s'amuse-t-elle.

L'ancienne professeure d'EPS a décidé aussi de diversifier son activité en construisant un terrain de Jorkyball, un dérivé du football qui se joue à 2vs2 ou 3vs3 maximum. « *Avant il y avait une salle de fitness pour que les mamans fassent leurs sports pendant que les enfants s'amusaient. Mais cela n'a pas pris et nous l'avons donc cassé. Nous sommes même affiliés à la Fédération française de Jorkyball et organisons des tournois masculins et féminins* », détaille-t-elle. L'équipe de Ninja Koncept Amateurs attend aussi bien les sportifs que les non-sportifs pour les initier au parkour ninja. Et qui sait, devenir l'un des futurs champions de l'émission de *TF1*. ■

EN BREF

LIMAY

Le carnaval revient le vendredi 3 mars

Le défilé partira de l'Hôtel de Ville de Limay, à 14 h 30, avec pour thème les Jeux olympiques.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Le défilé se terminera devant le parvis de la mairie, et sera suivi d'un goûter en musique.

Attention, Limayennes et Limayens, préparez vos plus beaux déguisements : le vendredi 3 mars, le carnaval de Limay revient, avec les Jeux olympiques et paralympiques comme thème de cette année. Le départ du cortège est programmé pour 14 h 30, avec un rendez-vous donné devant l'Hôtel de Ville.

Des ateliers maquillage à la médiathèque et à l'espace jeunes

La journée démarrera en réalité beaucoup plus tôt avec, de 10 h à 12 h et de 13 h à 14 h 20, des ateliers maquillage à la médiathèque et à l'espace jeunes. Le défilé se terminera devant le parvis de la mairie, et sera suivi d'un goûter en musique. Si vous souhaitez plus d'informations, il suffit de contacter le service « *vie culturelle* » de la mairie par téléphone, au 01 34 97 27 03. ■

MAGNANVILLE

Attention au démarchage suspect

La municipalité de Magnanville alerte ses habitants à propos de deux individus proposant « *des bouquets de fleurs et d'autres services* », une vente non-autorisée.

Qui dit vacances scolaires, dit vigilance accrue face aux risques de cambriolage. La Mairie de Magnanville a justement tenu à alerter ses administrés au sujet d'un démarchage suspect qui aurait lieu actuellement dans les rues de la ville.

« *Un jeune homme et une dame d'un certain âge circuleraient en porte-à-porte, dans la ville, ce lundi 20 février. Ils proposeraient des bouquets de fleurs et d'autres services. Soyez vigilants* », a prévenu la municipalité sur son site internet. Cette dernière rappelle que cette vente « *n'est pas autorisée par la mairie* ». Le service de police municipale a été informé de ces agissements et redouble désormais de vigilance. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le service de police municipale a été informé de ces agissements et redouble désormais de vigilance.

Sepur
Engagés pour l'avenir
de nos territoires
60%
de véhicules propres
GNV, BIOCARBURANT ET ÉLECTRIQUE
MENNEKES
MY POWER CONNECTION
www.sepur.com
Suivez-nous sur :

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

NEZEL

Le conducteur sans permis multirécidiviste en prison pour 18 mois

Arrêté non-loin de la gare de Nézel-Aulnay pour conduite sans permis, un ressortissant serbe – qui clamait son innocence à corps et à cri – s'est vu infliger 18 mois de prison associés à une interdiction de territoire de 10 ans.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Alors qu'il clame avoir été chez son beau frère, le prévenu n'arrive pas à fournir une adresse.

Dans les faits, une histoire banale. En juillet 2023, un ressortissant serbe est contrôlé par la Police dans une Alfa Romeo. Les hommes de loi avaient décidé de suivre ce véhicule lorsqu'ils l'avaient aperçu à la gare de Nézel-Aulnay aux alentours de 2 h du matin, notamment à cause de l'état du véhicule. Prise en filature sur une centaine de mètres, la voiture est sommée de s'arrêter mais décide de prendre la fuite lors d'un premier temps. Finalement les fonctionnaires d'État la rattrapent et voient 4 individus sortir de l'Alfa Romeo.

Si 3 personnes – d'origine roumaine d'après le prévenu – arrivent à s'échapper et n'ont toujours pas été retrouvées depuis, l'homme à la barre est immobilisé par les policiers. Ils notent que celui-ci ne dispose pas de permis de conduire ainsi que l'absence d'assurance pour la voiture stoppée.

C'est en contrôlant son identité que les choses se corsent. Le Serbe est connu des services de Police depuis les années 80 pour avoir utilisé 24 alias et eu 17 condamnations allant du simple vol à la tentative de viol en passant déjà par des conduites sans permis. L'homme avait d'ailleurs été expulsé en 1994 avec interdiction de retourner sur le sol français pendant 5 ans. Toutefois ce n'est pas tout.

Il avait été de nouveau reconduit à la frontière le 20 juillet avec également une interdiction de revenir. Sauf que lui nie ce dernier fait. Il déclare même avoir envoyé un courrier recommandé à la préfecture depuis la Serbie mais aucune trace de ladite lettre. Puis sa version des faits est floue : le soixantenaire avance avoir vu son beau-frère à Epône afin de récupérer des papiers pour un dossier administratif concernant son fils de 13 ans né lors d'une précédente relation. Sauf qu'il est incapable de donner l'adresse du beau-frère et l'enquête n'arrive pas à prouver l'existence de sa progéniture. Surtout, il avance qu'il ne conduisait pas l'Alfa Romeo et que c'était l'un des Roumains qui s'est enfui.

Le comportement du prévenu a aussi agacé les magistrats. Pendant les interrogatoires, il n'a jamais demandé le besoin d'avoir un interprète – arguant qu'il maîtrisait assez le français - mais a décidé de se présenter devant la justice avec. Son avocat demandait la relaxe au nom du bénéfice du doute – notamment en argumentant que jamais les policiers n'auraient pu reconnaître son client à 2 h du matin dans l'habitacle du véhicule – la cour en a décidé autrement. Il passera les 18 prochains mois en prison puis sera expulsé de l'Hexagone avec une interdiction de territoire pour 10 ans. ■

LES MUREAUX

Le voleur de matériel informatique condamné à 22 000 euros d'amende

Dans la nuit du 12 au 13 juin, la société Devitech basée aux Mureaux voit un pan de son stock de matériels informatiques volatilisé. Si le prévenu avait reconnu les faits, lui et la société n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur le montant du préjudice.

Devitech est ce qu'on appelle un brocker informatique, c'est-à-dire qu'ils achètent du matériel informatique défectueux puis le reconditionne afin de le vendre à prix cassé. Et dans la nuit du 12 au 13 juin 2022, l'entreprise basée aux Mureaux voit son stock volé par un Muriautin. Rapidement interpellé, il finit par tout avouer mais le voleur et Devitech ne sont pas d'accord sur plusieurs points.

Tout d'abord sur le nombre d'appareils informatique subtilisés. le spécialiste du rachat et du reconditionnement de parcs informatiques comme il le clame sur son site internet annonce 493 ordinateurs et tablettes – chiffre obtenu grâce à un inventaire réalisé le 9 juin – tandis que l'incriminé dit en avoir eu 324 en sa possession. Mais cela ne s'arrête pas là, si Devitech annonce un prix moyen de 157 euros pour le matériel volé, le ravisseur clame que certains avaient encore l'écran ébréché ou ne s'allumaient même pas.

L'avocat du prévenu a basé la défense de son client sur l'espacement de 4 jours entre l'inventaire et le vol, ce qui aurait pu conduire à cette différence de 169 appareils ainsi qu'un tableau Excel incomplet de l'entreprise muriautine puisque celui-ci ne répertoriait pas les numéros de série. Devant ce bric-à-brac, il a donc argué qu'il était difficile d'établir avec précision le montant du préjudice. Après délibération, le condamné s'est vu infliger une amende de 22 034 euros. ■

VERSAILLES

Pour se refaire la cerise aux paris sportifs, il détroussait dans les cabines d'essayage

En proie à des soucis financiers suite à des paris sportifs ratés, un homme de 30 ans a décidé de voler un portefeuille dans une cabine d'essayage. La police de Versailles a réussi à l'interpeller.

No bet, no dette. Un trentenaire originaire de Buc – banlieue de Versailles – a été arrêté pour vol le 7 février dans la ville de Louis XIV. Durant son interrogatoire, il a justifié son geste par un manque d'argent et la volonté de nourrir son enfant.

Arpentant les rues commerçantes, il avait repéré sa malheureuse victime dans une boutique de vêtements. Alors que celle-ci essaie un manteau, le malfrat profite de ce moment d'inattention pour lui voler son portefeuille. Mais l'appât du gain provoquera sa perte. L'homme de 30 ans se rend dans trois bars afin d'effectuer des paris. Grâce aux caméras de surveillance, les policiers arrivent à obtenir une photo du suspect qui sera ensuite arrêté à la gare des Chantiers. En le fouillant, ils ont mis la main sur les tickets de jeu sportif, saisi un blouson volé encore étiqueté et retrouvé le portefeuille un peu plus loin, dans un sac en papier. La justice a décidé de lui faire bénéficier d'une reconnaissance préalable de culpabilité. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Durant son interrogatoire, il a justifié son geste par un manque d'argent et la volonté de nourrir son enfant.

OXYGÈNE factory

la parenthèse inspirante

Quelque soit la nature de votre projet, nous avons une solution adaptée.
Découvrez nos espaces et offrez à vos collaborateurs une expérience unique,
à 30 minutes de La Défense et de Versailles,
pour se ressourcer et fleurir son savoir-faire.

ÉVÉNEMENTS

› Salons
› Congrès
› Conférences
› Showrooms

FORMATIONS & SÉMINAIRES

› Espaces de formation
› Séminaires
› Teambuilding & Brainstorming

RÉUNIONS & COLLOQUES

› Conseils d'administration
› Commissions
› Réunions de direction
› Codir & Comex

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

› Espaces cocktail
› Salons privatifs
› Chambres
› Espaces détente

AU COEUR DE LA FORÊT

UN LIEU D'EXCEPTION POUR VIVRE ET TRAVAILLER ENSEMBLE

UNE RESTAURATION QUI S'ENGAGE SUR LE GOÛT

UN HÉBERGEMENT INDIVIDUEL

Retrouvez-nous sur **oxygenefactory.com**

01 39 29 44 40
17 rue Albert Thomas
78130 Les Mureaux

30 min de La Défense et de Versailles
à quelques km des grands sites
industriels de la Vallée de Seine

SPORT

MAXIME MOERLAND

FOOTBALL

Mézières-sur-Seine fête le football avec Daniel Bravo et Michel Moulin en guest-stars

La ville s'est mise à l'heure du football vendredi soir. La salle Arc-en-Ciel accueillait deux grands noms du monde du ballon rond en la personne de Michel Moulin, ancien directeur sportif de clubs professionnels, et de Daniel Bravo, ex-footballeur professionnel et commentateur sur beIn Sport. Petits comme grands ont alors pu échanger avec eux sur leur vision du football.

AURELIEN BAYARD

Vendredi soir la salle Arc-en-Ciel de Mézières-sur-Seine brillait de mille feux. Comme cadeau de vacances, Franck Fontaine, le maire Renaissance de la ville, a offert aux jeunes pousses du club de football local deux grands noms du monde du ballon rond : Michel Moulin, ancien directeur sportif de plusieurs clubs de foot et dirigeant du 10 Sport, et Daniel Bravo, ex-international français et commentateur sur beIn Sport. Et pour le Toulousain de naissance, revenir dans les terres yvelinoises lui rappelait les bons moments de sa carrière : alors qu'il était joueur du Paris Saint-Germain, il habitait Maule, en lieu et place du restaurant de Babette de Rozières.

Les deux hommes n'étaient pas seulement là pour les photos et se sont mis à la disposition du public pour répondre à tout type de question. Après un léger moment de flottement – dû à la timidité causée par l'aura des invités – les demandes ont commencé à fuser, ce qui a permis au « *Petit Prince* » de se confier sur les moments importants de sa carrière. Mais avant toute chose, les membres de l'équipe vétéran de l'AJSLM désiraient savoir quel était son club de cœur. « *Après Nice, c'est le PSG. Comme je l'ai dit à 100 % PSG sur France Bleu dernièrement, j'ai passé 7 ans dans la Capitale alors qu'à l'OM, c'était seulement 1 an et je commençais à être cramé* », a lâché Bravo avec le sourire. Une période marquée par son changement de poste, lui, l'ailier virevoltant, avait dû reculer d'un cran pour se retrouver milieu de terrain. Un replacement bénéfique dont il explique les raisons : « *Avec Weah (ballon d'or 1995, ndlr), Ginola, c'était difficile d'être titulaire. En plus j'avais perdu confiance dans mes qualités de percussion alors à l'entraînement j'ai compensé avec de la combativité. Luis Fernandez, peu ravi du rendement de Paul Le Guen, me place à ce poste et c'est ce qui me permet de faire une fin de carrière réussie.* »

LA GAZETTE EN YVELINES

Daniel Bravo et Michel Moulin étaient présents pour partager un moment de convivialité avec l'AJSLM.

Enfin parmi les souvenirs notables d'une carrière conclue à plus de 600 matchs professionnels, il avait une pensée émue pour sa pige d'un an à Parme. Dans un « *calcio* » au top niveau et un corps subissant les affres de la vieillesse, il avait pris énormément de plaisir à côtoyer Ravanelli, Cannavaro et Buffon. Et si ces noms ne signifient rien pour les plus jeunes, les quarantenaires avaient clairement des étoiles dans les yeux. Une étoile, c'est d'ailleurs son unique regret. Si Daniel Bravo peut se targuer d'avoir été champion d'Europe en 1984 avec Platini, Giresse et consort, il n'aura jamais eu la chance de disputer une coupe du monde, la faute à deux éliminations de suite des Bleus pour les Mondiaux de 1990 et 1994.

Au-delà de sa carrière, il voulait aussi célébrer le football amateur sans qui rien n'existerait : « *Tous les joueurs qui réussissent viennent de petits clubs. Je n'oublierai pas ces moments-là. Par exemple avec la JS Cugnaux nous sommes montés jusqu'en cadets nationaux alors que nous n'étions qu'une ville de 10 000 habitants.* » Des propos appuyés par Michel Moulin. L'homme de médias aimerait voir quelques changements dans le système existant. « *Il faut remettre le plaisir au centre du projet. Il y a de plus en plus de débordements hors des terrains où nous voyons des parents s'énervant contre des décisions arbitrales ou de coaching. Ce n'est pas la Ligue des Champions ! Laissons les gamins s'amuser* » déplore l'ancien candidat à la présidence de la Fédération française de football. Également laisser le temps au temps et ne pas voir un Warren Zaïre-Emery (plus jeune joueur à débuter un match à élimination directe en Champions League, ndlr) comme une généralité mais une exception. « *Nous avons tous des rythmes de croissance différents et même pas 10 % des jeunes présents en centre de formation passent pro* » rappelle le fondateur du 10 Sport.

Il a d'ailleurs lancé quelques idées pour insuffler ce nouvel élan au sein du football français comme la création d'un statut pour les bénévoles ou la gestion totale des arbitres par les districts. Il s'explique donc : « *Ce sont les clubs qui payent les hommes en noir alors que cela devrait être l'instance locale. Elle devrait aussi les gérer car des clubs se font chiper leurs arbitres car ils sont une condition indispensable pour monter dans des catégories supérieures.* » Et pour financer tout cela, rien de plus simple, utiliser le trésor de guerre de la 3F. Avant de retourner vaquer à leurs occupations habituelles, les deux hommes se sont vus remettre la médaille de la ville par Franck Fontaine qui a promis un dernier présent : « *Normalement Warren Zaïre-Emery devrait nous envoyer un maillot dédicacé par l'effectif du PSG et faire une vidéo pour les jeunes de l'AJSLM.* » Le football peut donc être beau malgré les polémiques actuelles… ■

YVELINES

JOP 2024 : Les premiers billets s'arrachent

Certaines épreuves affichent déjà complet après la mise en vente des premiers billets pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

PARIS 2024

Une prochaine session de vente de billets à l'unité sera accessible au grand public au mois de mai.

Il fallait être vif, le mercredi 15 février, lors de la mise en vente des premiers billets pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Ces derniers sont disponibles par pack auprès des trois millions d'inscrits tirés au sort, et ce jusqu'au 15 mars prochain.

Deux jours après l'ouverture de la billetterie, plus aucune place n'était disponible à l'achat pour les épreuves d'escalade, d'escrime, de triathlon et de BMX.

Deuxième phase en mai

Une prochaine session de vente de billets à l'unité sera accessible au grand public au mois de mai, et ce pour toutes les épreuves. Pour rappel, le département des Yvelines accueillera les épreuves de VTT à la colline d'Élancourt, le BMX, le vélo sur piste et le golf à Saint-Quentin-en-Yvelines, et enfin l'équitation et le pentathlon moderne au château de Versailles. ■

HIP-HOP

Les Mantois de la Start 2 Step Academy sacrés vice-champions de France

Le groupe de l'association de danse se rendra à Los Angeles au mois d'août pour la grande finale mondiale de la discipline.

Les jeunes danseurs mantois de la Star 2 Step Academy ont été sacrés vice-champions de France lors des qualifications françaises des « *World of Dance* », ce samedi 18 février à l'Avant Seine de Colombes (Hauts-de-Seine).

Le groupe chorégraphié par Cécile Avedikian et François Marna, composé de 13 jeunes danseurs et danseuses de 9 à 15 ans, est désormais qualifié pour la finale mondiale se déroulant à Los Angeles, au mois d'août 2023. Cependant, l'école de danse doit désormais trouver les fonds nécessaires afin de permettre aux jeunes talents de réaliser leur rêve : décrocher un titre mondial de hip-hop en terres américaines. Une cagnotte est mise en place en ce sens, mais en attendant, direction Lucca, en Italie le 5 mars prochain pour le concours « *Back to the style* ». ■

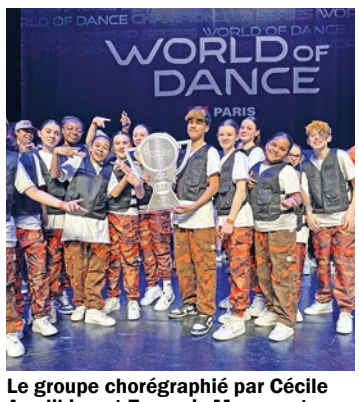

START 2 STEP

Le groupe chorégraphié par Cécile Avedikian et François Marna est composé de 13 jeunes danseurs et danseuses de 9 à 15 ans.

CONCEVOIR

À travers les chantiers du Grand Paris, nos équipes participent à l'aménagement du futur réseau de transports en commun francilien.

Grand Paris - Ligne 16 - Paris - ©Hervé Piraud

EIFFAGE
GÉNIE CIVIL

www.eiffagegeniecivil.com

CULTURE LOISIRS

■ CLOTILDE BOUDET

ANDRESY
Les jeunes talents du Festival *Young* reviennent

Pour la deuxième année, le Festival *Young* revient pour un concert à destination des jeunes, des familles et des amateurs de musique live.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La Malice Family revient à l'espace Julien Green le 18 mars à l'occasion de cette nouvelle édition.

La Malice Family revient à Andrésy, à l'Espace Julien Green, pour une deuxième édition du Festival *Young*. Le 18 mars, les Andrésiens et Andrésiennes retrouveront sur scène « *la famille qui chante* » : le papa Benjamin, la maman Corinne, la fille Lou-Marine. Ce trio musical yvelinois s'est lancé dans la musique en septembre 2020 avec l'album « *Jamais Seule* ». Très inspirés par la famille Chedid, ils décident de se mettre à chanter ensemble. La Malice Family compose des chansons pop énergiques, fait ses clips, publie des covers (ce terme anglais désigne toute nouvelle version d'un morceau obtenue à partir d'un original, Ndlr) sur les réseaux sociaux et organise occasionnellement des lives en direct sur Facebook (les Apéros Live). Rapidement repérée, cette joyeuse famille pleine de talent a depuis remporté le 1er Prix du tremplin parisien. En octobre 2021 sortait « *Belle comme ta mère, Con comme ton père* », leur troisième single et première collaboration avec le DJ londonien Laurent Schark, qui a également travaillé avec Lily Allen et Shawn Mendes, entre autres…

Unis par les liens du métissage et leur passion pour la musique, la Malice Family s'est associée l'année dernière à la Mairie d'Andrésy pour lancer le Festival *Young*. Ce grand concert pour la jeunesse accueille des musiciens de talent et une multitude de jeunes stars de la chanson. La plupart ont participé à *The Voice Kids* et font beaucoup parler d'eux sur les réseaux sociaux. Pour cette édition du *Young* Festival, on retrouvera sur scène Eyma Scharen, qui brille depuis 2019 dans le rôle principal de la comédie musicale *Bernadette de Lourdes*, et sa sœur Andy. Maissa, victorieuse au *Tremplin de Voix* de Montigny, sera également de la partie. La jeune chanteuse compte déjà un Zénith à son actif, puisqu'elle a fait la première partie de *Back To Basic 2000*. Sana, chanteuse et joueuse de football au PSG participera aussi à ce deuxième *Young* Festival. En 2022, cette Yvelinoise a chanté devant 2 000 personnes lors de la finale du Swiss Tour, à Montreux. Dernière jeune femme Saena, repérée dans la saison 8 de *The Voice Kids*, qui viendra chanter en duo avec Isabella. Enfin, seul garçon au programme (mais pas des moindres) : Chris Load. Ce fan des Arctic Monkeys et de James Brown a lui aussi remporté le tremplin *Plus 2 Talents*, en plus de sa deuxième place au *Tremplin des Voix* dans les Yvelines.

Ces graines de stars interpréteront, au côté de la Malice Family, des tubes musicaux de Queen, Michael Jackson ou encore Edith Piaf. Cerise sur le gâteau, une sélection de jeunes talents locaux assurera la première partie du spectacle. ■

GARGENVILLE
Charlotte Planchou et Ismaël Margain s'invitent aux Maisonnettes

La chanteuse Charlotte Planchou et le pianiste Ismaël Margain se rencontrent aux Maisonnettes de Gargenville, le 10 mars prochain à 20 h 45.

C'est la première fois que la chanteuse Charlotte Planchou et le pianiste Ismaël Margain unissent leur talent sur scène. Ils se rencontrent sur la scène des Maisonnettes de Gargenville, autour d'un répertoire lyrique, jazz et chansons. Kurt Weill, Maurice Ravel, Manuel De Falla, Billy Strayhorn, Cole Porter… Les deux artistes aux influences classique et jazz attendent leur public à 20 h 45 dans l'ancienne demeure des deux sœurs de légende Nadia et Lili Boulanger. Un cadre d'exception pour un concert qui promet d'être épatant. Depuis la sortie en 2021 de son premier album, *Petite*, Charlotte Planchou fait beaucoup parler d'elle. Découvrir le charmant duo qu'elle formera le temps d'une soirée avec le lauréat du Concours International Long-Thibaud, depuis nommé dans la catégorie « *révélation soliste instrumentale* » aux Victoires de la musique, vous coûtera 12 euros (en plein tarif). Les réservations se font par téléphone auprès de l'Association Arts-en-Ville, au 06 60 39 11 52 ou par courriel à artsenville@yahoo.com. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les artistes se rencontrent sur la scène des Maisonnettes de Gargenville, autour d'un répertoire lyrique, jazz et chansons. Kurt Weill, Maurice Ravel, Manuel De Falla, Billy Strayhorn, Cole Porter…

ROSNY-SUR-SEINE
Alain Colliard s'expose au Oh ! 41

Les œuvres du peintre Alain Colliard s'installent au Centre socioculturel Oh ! 41 de Rosny-sur-Seine durant la deuxième quinzaine du mois de mars. L'occasion de faire un voyage à travers des peintures vibrantes et colorées.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les travaux d'Alain Colliard, qui seront exposés au Oh ! 41 jusqu'au vendredi 31 mars, sont toujours marqués par trois temps : le voyage, la création et enfin, la rencontre entre le public et l'œuvre.

Le Centre socioculturel Oh ! 41 de Rosny-sur-Seine exposera, à partir du samedi 11 mars 2023, les peintures d'Alain Colliard. Diplômé des Beaux-arts, ce peintre sculpteur travaille au rythme des couleurs. Son style, bercé par l'orientalisme et l'expressionnisme, vous emmène en voyage, au cœur de toiles vibrantes, vers un ailleurs plein d'histoires. Rajasthan, Irlande, Portugal, Bali… Sa galerie d'œuvres est un véritable tour du monde. Car Alain Colliard est un voyageur autant qu'un artiste. Humaniste, coloriste, architecte… L'homme ne manque pas de talents.

Les travaux d'Alain Colliard, qui seront exposés au Oh ! 41 jusqu'au vendredi 31 mars, sont toujours marqués par trois temps : le voyage, la création et enfin, la rencontre entre le public et l'œuvre. Une rencontre à vivre gratuitement, au 41 rue nationale. Le vernissage y est prévu le vendredi 10 mars 2023, à 19 h. ■

PORCHEVILLE
S'émouvoir devant *Toutes les choses géniales*

La Salle Pyramide de Porcheville accueille, le 18 mars prochain, le joli spectacle « *Toutes les choses géniales* ». Un seul en scène vivant et émouvant signé Ducan Macmillan.

Dans « *Toutes les choses géniales* », le dramaturge et metteur en scène anglais Ducan Macmillan traite d'un sujet grave de façon légère. Dans ce spectacle présenté par le Théâtre de la Nacelle et joué hors les murs, à la Salle Pyramide de Porcheville, on oscille entre le théâtre et le stand-up. Au cours de la soirée, les spectateurs deviennent eux aussi un peu acteurs. Mais l'acteur principal, c'est Didier Cousin de la Compagnie Théâtre du Prisme. Il y interprète un homme qui, dès l'âge de 7 ans, à la suite de la première tentative de suicide de sa mère, a débuté la liste des choses qui valent la peine d'être vécues. Les spectateurs participent, au fil du récit, à participer activement, à jouer des rôles… Entre requiem joyeux et jeu de rôle malicieux, « *Toutes les choses géniales* » évoque avec spontanéité la dépression et le rapport entre la vie et la mort. Des sujets graves portés avec justesse par une mise en scène tonique et vivante signée Arnaud Anckaert. Une jolie soirée de partage à vivre le samedi 18 mars à 21 h. Les billets sont à partir de 8 euros. ■

ON EN PARLE

Nour, mariée de force à 18 ans

Dans le dernier *On En Parle*, Manon et son invitée échangent autour du thème difficile mais important du mariage forcé. Un sujet qui peut sembler lointain mais qui touche environ 200 000 femmes en France dont 70 000 mineures, et qui concerne directement Nour, autrice du livre *Tous complices, ils m'ont marié de force*, publié aux éditions Balland.

LFM RADIO

Nour était au micro de *LFM* pour raconter l'histoire de son mariage avec son cousin.

Victime de violences psychologiques et physiques depuis son enfance, Nour ne prend conscience de la gravité de sa situation que lorsqu'elle rentre au lycée. Dans son quotidien, elle n'a pas la possibilité de rencontrer ses amis, encore moins des hommes, et doit être à la maison en dehors des heures de classe pour aider sa mère aux tâches ménagères : une première étape dans le conditionnement à une vie de servitude.

C'est à ses 18 ans, lors d'un voyage (qui pour elle est habituel) auprès de sa famille au Maroc que Nour est mariée de force à son cousin qu'elle considère comme son frère. Prise dans le tourbillon des événements, la jeune femme ne réalise pas ce qui lui arrive et ne comprend pas que sa famille puisse lui imposer ce mariage. « *Quand on est venu me dire que mon cousin voulait m'épouser, je pensais que c'était une blague.* »

À partir de là, l'enfer de Nour commence. Elle subit les violences de son cousin qui la rejoint en France quelques mois après son retour de vacances. Les commentaires à son égard commencent, la violence physique, mais la faute est incombée à Nour. S'en suit la violence sexuelle, Nour la subit au point de perdre parfois connaissance. Et les épisodes se répètent, au point où la jeune femme pense à mettre fin à ses jours.

C'est grâce à sa meilleure amie que Nour a réussi à s'en sortir. D'abord elle lui en veut, avant de se rendre compte qu'elle l'a aidée à se sauver. La jeune femme a cessé toute relation avec une partie de sa famille mais n'a pas réussi à porter plainte. ■

Retrouvez *On En Parle*, tous les jeudis, dès 11 h, présenté par Manon Marques sur le 95.5 FM et sur Ifm-radio.com

ETAT ET CIVILS

Le regard de Tonton Badou sur une société en mouvement

Tonton Badou, dit l'Ancien, est un conteur, un acteur et un humaniste ayant vécu au Val-Fourré à Mantes-la-Jolie. Il utilise les contes ancestraux de l'Afrique de l'Ouest qu'il considère comme universels, afin d'éveiller les consciences sur les sujets d'actualité.

À quoi servent les contes dans une société ? Tonton Badou exerce un métier à forte valeur sociale en Afrique. Il perpétue cette tradition ancestrale aussi bien dans les EHPAD qu'auprès de prisonniers à Porcheville. Il va également à la rencontre de la jeunesse dans les écoles. Les contes sont, pour celui qui a pour ambition de faire naître le plaisir de la lecture, « *un outil socio-éducatif* ». Selon celui que l'on appelle l'Ancien, « *Pour être conteur, il faut être un bon éducateur.* »

De plus en plus de villes de la région font appel à son art, qui met en avant l'oralité. Tonton Badou aborde des thèmes variés : le respect des aînés, les violences faites aux femmes, l'écologie, ou encore la citoyenneté. Les contes cachent chacun une morale à la façon d'un récit initiatique d'apprentissage.

Le conteur s'adresse à tout le monde, peu importe l'origine ou l'âge. « *Il n'y a pas d'âge pour être éduqué, s'ouvrir l'esprit.* » ■

Etat et Civils est une émission présentée par Hakima Aya, tous les mercredis, à 11 h, sur LFM 95.5. L'intégralité de l'émission est à retrouver sur lfm-radio.com.

LFM RADIO

Tonton Badou au micro de *LFM Radio* afin de parler de son rôle de griot, porteur des contes oraux d'Afrique.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

	2			3	6			
5	3			7	2			
6		9		5		7	3	2
		5	2				8	
1		2	5		9	4		
9		3	4					5
				9	8		5	7
				4				9
8	9	6		2		3		

SUDOKU : niveau difficile

	3				8			5
8		5		1	6		2	
						8	6	
	1							
					4	1		
	5	4			7	6		
		8			3		4	
	6							
5					1		8	6

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°332 du 15 février 2023 :

3	2	6	8	5	1	9	7	4
7	9	1	6	2	4	3	5	8
5	4	8	9	7	3	2	6	1
1	5	9	4	6	8	7	3	2
8	7	3	5	9	2	4	1	6
4	6	2	3	1	7	8	9	5
2	3	7	1	4	5	6	8	9
6	8	5	2	3	9	1	4	7
9	1	4	7	8	6	5	2	3

7	8	6	5	3	1	2	9	4
9	1	2	8	6	4	5	7	3
5	3	4	2	7	9	6	1	8
6	7	9	3	2	8	4	5	1
2	5	1	9	4	6	8	3	7
3	4	8	1	5	7	9	6	2
1	2	7	4	9	5	3	8	6
4	6	5	7	8	3	1	2	9
8	9	3	6	1	2	7	4	5

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

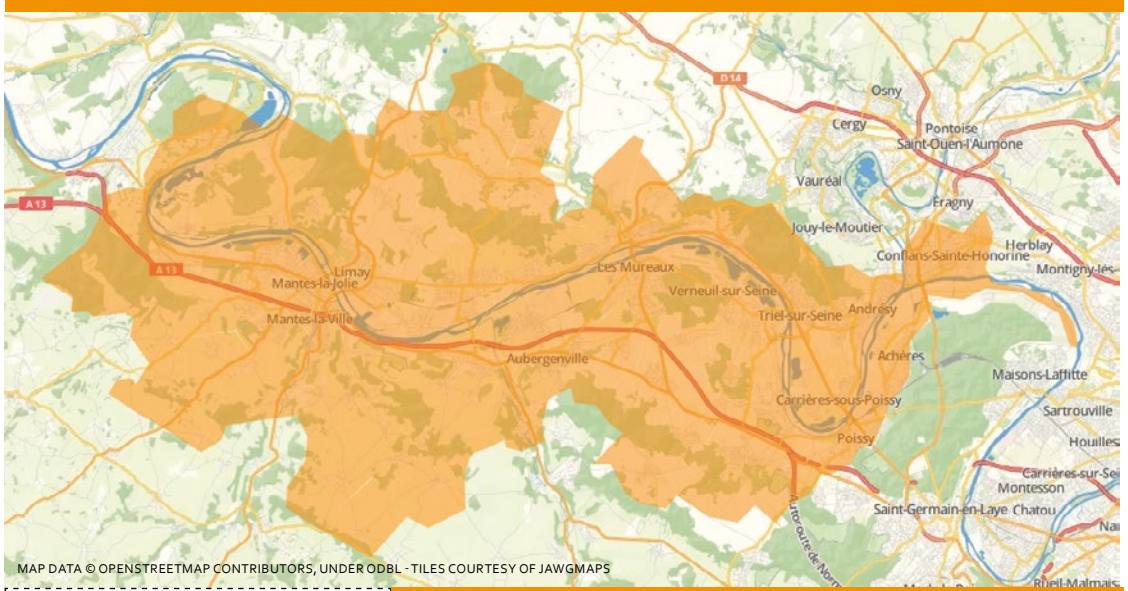

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Rédacteur en chef :** David Canova - *david.canova@lagazette-sqy.fr* ■ **Actualités, faits divers :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ **Actualités, Sport :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ **Culture :** Clotilde Boudet ■ **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* ■ **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 2-2023 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

© A.S.O. 2023 • © Greg artiste

PARTENAIRE DE PARIS-NICE, LE DÉPARTEMENT DES YVELINES ENFILE LE MAILLOT JAUNE

du samedi 4 au lundi 6 mars 2023

LA VERRIÈRE

Samedi de 10 h à 18 h
- Village d'animations au Parc sportif Philippe Cousteau
- Randonnées vélo

Dimanche de 10 h à 18 h
- Village d'animations
- Présentation des coureurs
- Départ et arrivée de la 1re étape La Verrière > La Verrière

BAZAINVILLE

Lundi à partir de 11 h 25
- Présentation des coureurs
- Départ de la 2e étape Bazainville > Fontainebleau

Yvelines Le Département

VILLE DE NICE